

Saint-Nauphary

L'écho de notre village

Octobre 2018



Une information complète sur les objectifs
et la vie de votre village et celle de vos associations.

MAIRIE DE SAINT-NAUPHARY

907 Route d'Albi
82370 SAINT-NAUPHARY

 05 63 67 90 51

 05 63 67 87 04

E-mail :

mairie-saint.nauphary@info82.com

Site internet :

www.saint-nauphary.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
De 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE



Sur rendez-vous, en appelant aux
heures d'ouverture du secrétariat.



SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Etat Civil	4
Le Conseil Municipal – les missions de chacun	5
Le personnel communal	8
Le compte administratif 2017 – budget commune	9
Le compte administratif 2017 – budget assainissement	10
Le budget commune 2018	11
Le budget assainissement 2018	12
Les réalisations 2017/2018	13-14
Projet 2018/2019	15
Grand Montauban – Communauté d'Agglomération	16-19
Les écoles	20-21
Informations diverses : Commune - Respect d'autrui – Environnement – Social – Transports Scolaires et Jeunesse – Formalités administratives	22-38
Calendrier des manifestations 2018/2019	39
La parole aux associations communales et à la Paroisse	40-57
Commerces, Artisans et Services sur la commune	58-60
Hébergements – Sites utiles – Correspondants presse	61
Vente directe	62



LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Parmi les nouveautés : certains parents d'élèves étant dans l'impossibilité de récupérer leurs enfants le mercredi midi, nous avons mis en place, après inscription, un transport vers le centre de loisirs du Ramiérou.

Cette année à Saint-Nauphary, nos écoles ont la particularité d'être dotées d'une seule direction : en effet, Mme Muriel STAZZU a été nommée directrice de l'école primaire Paul Bonnans (maternelle et élémentaire).

Comme vous pouvez le constater le nouveau bâtiment en centre-ville, dénommé « résidence des Marronniers », avance. À ce rythme, la boucherie ouvrira le 15 octobre ; les cinq locaux médicaux, les huit appartements et le local réservé à l'école sont prévus pour être réceptionnés au mois de décembre.

Les trottoirs et parkings autour du nouveau bâtiment seront réalisés par le Grand Montauban Communauté d'Agglomération (GMCA).

À noter aussi, toujours avec le GMCA, la continuité du chemin piéton le long de la RD 999 côté Albi sur 130 ml. Il restera une dernière tranche pour atteindre la route de Villebrumier.

En ce qui concerne la voirie, le Département a refait la partie très dégradée de la RD 999 à la première chicane côté Montauban.

Quelques mots sur le déploiement de la fibre sur Saint-Nauphary : à ce jour, les délais sont respectés et ORANGE confirme que les premiers branchements débuteront en juin 2019 pour se terminer en décembre 2019.

Je vous souhaite une bonne lecture et bonne rentrée à tous.

**Le Maire,
Bernard PAILLARES**

Etat-Civil

(du 15 septembre 2017 au 14 septembre 2018)

- Lucas Davide RIBEIRO né le 21 septembre 2017 à Montauban
- Manon Mily Lou CAMBOULIVES née le 2 octobre 2017 à Montauban
- Jade Chantal Anne-Marie DANIS née le 16 octobre 2017 à Montauban
- Lyna RYBAK LOUBIÉS née le 12 novembre 2017 à Montauban
- Maëlys Manon Lola SANTI née le 14 novembre 2017 à Montauban
- Nolan Damien MALEYSSON né le 30 novembre 2017 à Montauban
- Linaya Annabelle Maud SALLÉ née le 30 novembre 2017 à Montauban
- Raphaël Jean-Pierre José DUMAS-VIDAU né le 7 décembre 2017 à Montauban
- Norah MAGNÉ né le 22 janvier 2018 à Montauban
- Leïa SALAT née le 29 janvier 2018 à Montauban
- Zoé Claudine Catherine TEYSSÉDRE née le 3 février 2018 à Toulouse
- Sélène Marie Fanny GUENIN née le 5 février 2018 à Montauban
- Alba Rosa Marie ESTABES GIL née le 11 février 2018 à Montauban
- Justine BANZATO née le 13 février 2018 à Montauban
- Juliette Sophie CASSAGNE née le 2 mars 2018 à Montauban
- Ilhan MAHMULJIN né le 14 mars 2018 à Montauban
- Marc BLASCO LORENZO, né le 23 mai 2018 à Montauban
- Eric BLASCO LORENZO, né le 23 mai 2018 à Montauban
- Gabriella CARDONNEL, née le 27 juillet 2018 à Montauban
- Ali HAJJI, né le 03 août 2018 à Montauban
- Mathieu Paul Daniel BOUVARD, né le 22 août 2018 à Montauban



- Fabien Paul Jean QUEBRE et Charlotte Cathy THOLLIEZ, le 25 novembre 2017
- Matthieu Jean RICHARD et Maëva PARIS, le 16 décembre 2017
- Dylan CANADAS et Estelle VERNHES, le 9 avril 2018
- Alexandre, Bruno, André PHILIPPE et Lorie, Marthe, Jeanne SARDA, le 28 mai 2018
- Fabien, Lucien, Maurice DALLENDRE et Jennifer, Alice SAINSON, le 26 juin 2018



- Julien, Michel, Marie CONNESSON et Emilie, Maëva, Marie RIBOT, le 26 mai 2018
- Patrick, Lucien, Roger LELOTTE et Jasmine, Jimin OH, le 13 juillet 2018
- David PAILLARES et Julie PRADEAU, le 04 août 2018



- Noëlle Denise Renée SCHMITT épouse POUMARAT, le 10 octobre 2017 à Montauban
- Marie Marguerite DUSSOL veuve BOUCHILLOU, le 18 octobre 2017 à Montauban
- Lucienne BRAUNSTEIN veuve FLAMION, le 19 novembre 2017 à Montauban
- Huguette Pierrette Gabrielle GIBERT veuve VIDAL, le 30 novembre 2017 à Ax-Les-Thermes
- Jean-Claude Henri BIANCIOTTO, le 8 janvier 2018 à Montauban
- Lia PAVLENISHVILI, le 14 janvier 2018 à Toulouse
- Marcelline PENUZZI veuve BERTOLOTI, le 14 février 2018 à Montech
- Bernard Louis André DUMONT, le 3 mars 2018 à Montauban
- Jean Marie Pierre MARCHAND, le 21 mars 2018 à Saint-Nauphary
- François, Eugène RICCO, le 12 juillet 2018 à Montech
- Jean, Georges LAURENS, le 04 septembre 2018 à Montauban
- Jeanne, Marguerite, Marie TOURNOU veuve BONNANS, le 14 septembre 2018 à Saint-Nauphary



LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Bernard PAILLARES

Les Adjoints :

- **Mathieu ALBERT**, 1^{er} Adjoint au Maire,
Délégué Urbanisme - Artisanat - Marchés Forains,

- **Caroline PECQUENARD**, 2^{ème} Adjoint au Maire,
Déléguée Politique des ressources humaines - Cadre de Vie - Environnement,

- **Philippe MAYMAT**, 3^{ème} Adjoint au Maire,
Délégué Affaires scolaires - Communication - Vie Associative,

- **Nadège BONNEFOUS**, 4^{ème} Adjoint au Maire,
Déléguée Finances - Achats Publics - Conseil sur le fonctionnement des Services Municipaux,

- **Philippe LORMIERES**, 5^{ème} Adjoint au Maire,
Délégué Politique Sportive - Suivi des Travaux

Conseillers Municipaux :

Martine **CASSAN**, Bernard **IMPERIAL**, André **SALAT**, Michel **MONRUFFET**,
Annie **CARRARO**, Frédérique **TURELLA-BAYOL**, Jean-François **DAURES**,
Christophe **PENDARIES**, Véronique **MALY**, Marie-Jeanne **LECOINTE**,
Sébastien **LACAM**, Natacha **GIRARD**, Pauline **MINER**

LES MISSIONS DE CHACUN

(T : Titulaire – S : Suppléant)

Commission Finances et Budget

- Bernard PAILLARES (Président)
- Mathieu ALBERT (T)
- Nadège BONNEFOUS (T)
- Philippe LORMIERES (T)
- Martine CASSAN (T)
- Frédérique TURELLA-BAYOL (T)

Commission D'Appel d'Offres

- Bernard PAILLARES (Président)
- Nadège BONNEFOUS (T)
- Martine CASSAN (T)
- Michel MONRUFFET (T)
- Caroline PECQUENARD (S)
- Philippe MAYMAT (S)
- Jean-Francois DAURES (S)

Commission Travaux

- Bernard PAILLARES (Président)
- Caroline PECQUENARD (T)
- Philippe LORMIERES (T)
- Bernard IMPERIAL (T)
- André SALAT (T)
- Philippe MAYMAT (S)
- Martine CASSAN (S)
- Michel MONRUFFET (S)
- Frédérique TURELLA-BAYOL (S)

Commission Locale D'Information et de Surveillance

- Bernard PAILLARES (Président)

Commission Annuaire Gestion de Crise et Automate d'Alerte

- Bernard PAILLARES (Président)
- Mathieu ALBERT (1^{er} Adjoint)
- Nadège BONNEFOUS (4^{ème} Adjoint)
- Philippe MAYMAT (3^{ème} Adjoint)
- Philippe LORMIERES (5^{ème} Adjoint)

Commission Scolaire

- Philippe MAYMAT (T)
- Natacha GIRARD (S)

Commission Urbanisme

- Bernard PAILLARES (Président)
- Mathieu ALBERT (T)
- Annie CARRARO (T)
- Frédérique TURELLA-BAYOL (T)
- Sébastien LACAM (T)
- Jean-François DAURES (S)
- Christophe PENDARIES (S)
- Pauline MINER (S)

Commission Communale Impôts Directs

- Bernard PAILLARES (Président)
- Caroline PECQUENARD (T)
- Philippe LORMIERES (T)
- Marie-Jeanne LECOINTE (T)
- Dominique ESCALETTE (T)
- Gilles GAUBIL (T)
- Nadine LETHIMONNIER (T)
- Nadège BONNEFOUS (S)
- Annie CARRARO (S)
- Christophe PENDARIES (S)
- Pauline MINER (S)
- Antoine FORESTIE (S)
- Bernard GARRIGUES (S)

Commission Sports et Fêtes

- Bernard PAILLARES (Président)
- Philippe LORMIERES (T)
- Bernard IMPERIAL (T)
- André SALAT (T)
- Natacha GIRARD (T)
- Christophe PENDARIES (S)
- Véronique MALY (S)
- Marie-Jeanne LECOINTE (S)
- Sébastien LACAM (S)

Grand Montauban
Communauté d'Agglomération

- Bernard PAILLARES (T)
- Mathieu ALBERT (T)
- Pauline MINER (T)

Commission Information et
Communication

- Bernard PAILLARES (Président)
- Mathieu ALBERT
- Caroline PECQUENARD
- Philippe MAYMAT
- Nadège BONNEFOUS
- Philippe LORMIERES
- Bernard IMPERIAL (T)
- Jean-François DAURES (T)
- Natacha GIRARD (T)
- Pauline MINER (T)

Commission
des Personnes Agées

- Bernard PAILLARES (Président)
- Martine CASSAN (T)
- Bernard IMPERIAL (T)
- Jean-François DAURES (T)
- Marie-Jeanne LECOINTE (T)

Commision Médiathèque

- Bernard PAILLARES (Président)
- Mathieu ALBERT (T)
- Annie CARRARO (T)
- Véronique MALY (T)
- Marie-Jeanne LECOINTE (T)
- Natacha GIRARD (T)

Centre Communal
D'Actions Sociales

- Bernard PAILLARES (Président)
- Caroline PECQUENARD (T)
- Michel MONRUFFET (T)
- Christophe PENDARIES (T)
- Natacha GIRARD (T)

Syndicat
Départemental
d'Energie

- Sébastien LACAM (T)
- Frédérique TURELLA-BAYOL (S)

Syndicat des Eaux
Monclar/St-Nauphary

- Bernard PAILLARES (T)
- Sébastien LACAM (T)

Délégué à la Sécurité Routière et
à la Défense

- Bernard IMPERIAL

Délégué Canicule et Grippe
Aviaire

- Pauline MINER

Délégués AIPADAV

- Mathieu ALBERT
- Philippe MAYMAT

LE PERSONNEL COMMUNAL

LE MAIRE

Bernard PAILLARES : *autorité territoriale*

SECRETAIRE DE MAIRIE

Nelly PAILLARES : *Rédacteur -
Faisant fonction de D.G.S. (35h)*

Service Administratif

Nelly BROUARD
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe (19h)

Laetitia CHOQUET
Adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe (35h)

Service Agence Postale

Jocelyne GASPAROTTO
Adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe (30h)

Service Médiathèque

Isabelle SERNY
Adjoint territorial du patrimoine (25h)

Service Technique

Gérald DUVILLIERS (35h)
Responsable service technique - Agent de maîtrise Principal

Véronique JOLY (35h)
Adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe

Michel CALVET (35h)
Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe

Fabrice CIVERA (35h)
Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe

Alain LAFARGE (35h)
Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe

Alain LAFFARGUE (Congé longue durée)
Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe

Service Cantine Scolaire

Nicole THAU (35h)
Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe

Stéphanie PRUDHOM (32h)

Géraldine LASCOMBES (30h30)

Francette VAN-REETH
(Disponibilité d'office)
Adjoints techniques territoriaux

Service Ecoles

Béatrice GUITARD (28h)

Katia LAFFARGUE (29h30)
Agents spécialisés principaux des écoles maternelles de 2^{ème} classe

Solange MIOTTO (20h) Contractuelle

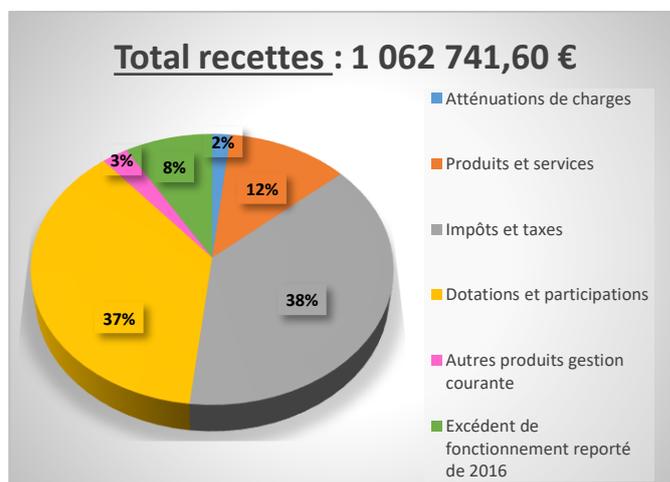
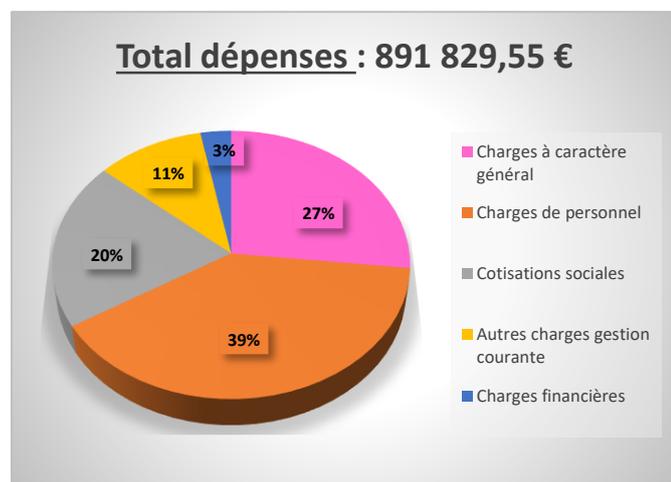
Michelle NADALUTTI (22h30)
P.E.C

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET COMMUNE

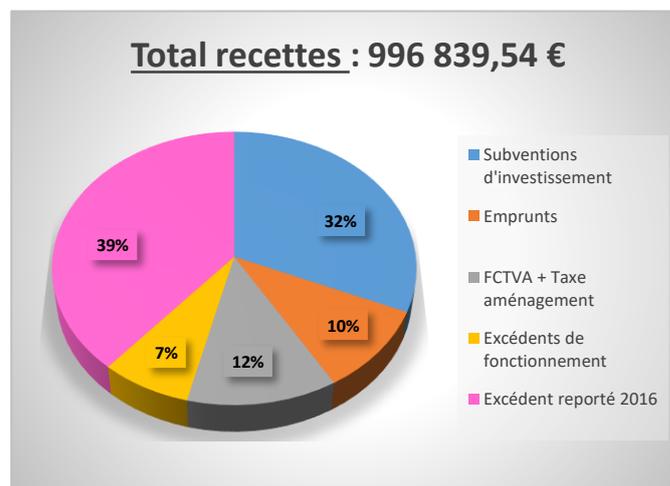
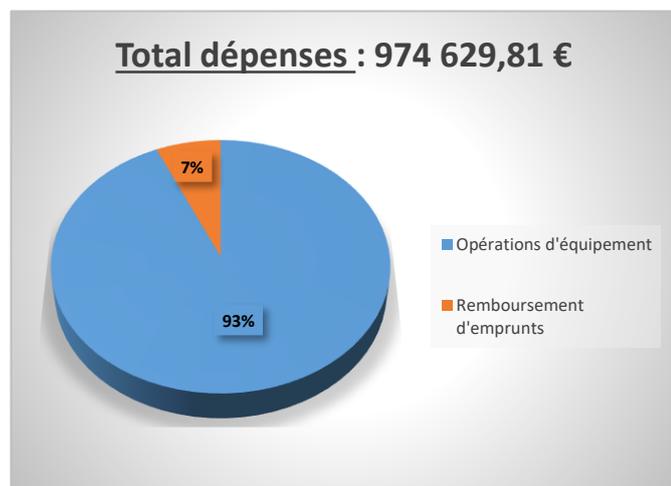
Le compte de gestion établi par le trésorier municipal et le compte administratif établi par le Maire pour le budget général de la commune sont adoptés et font ressortir les résultats suivants :

Section de Fonctionnement



Excédent de Fonctionnement : 170 912,05 €

Section d'Investissement



Excédent

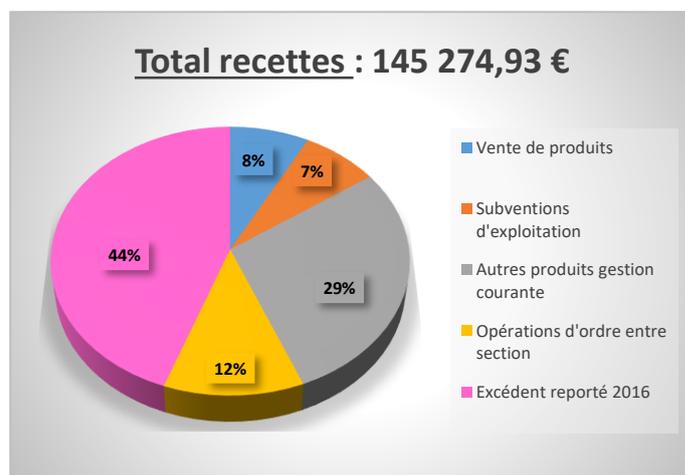
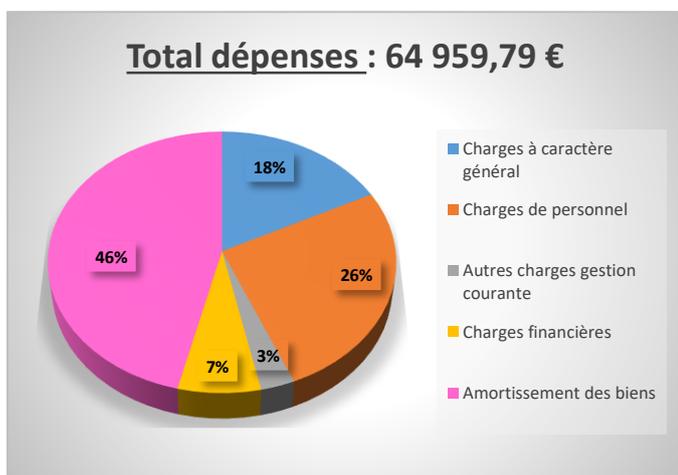
Compte tenu des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement, l'excédent global de l'année 2017 est de 394 061,78 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET ASSAINISSEMENT

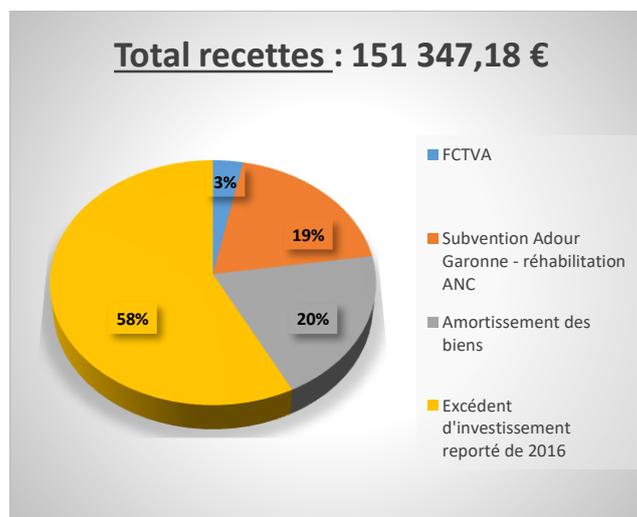
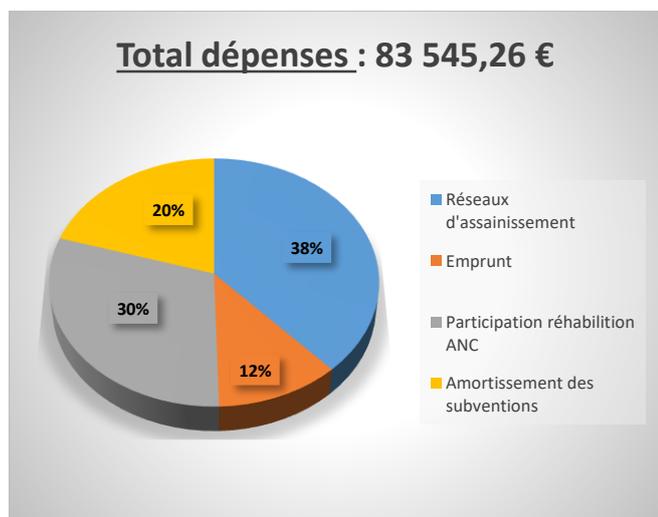
Le compte de gestion établi par le trésorier municipal et le compte administratif établi par le Maire pour le budget assainissement de la commune sont adoptés et font ressortir les résultats suivants :

Section de Fonctionnement



Excédent de Fonctionnement : 80 315.14 €

Section d'Investissement



Excédent d'Investissement : 67 801.92 €

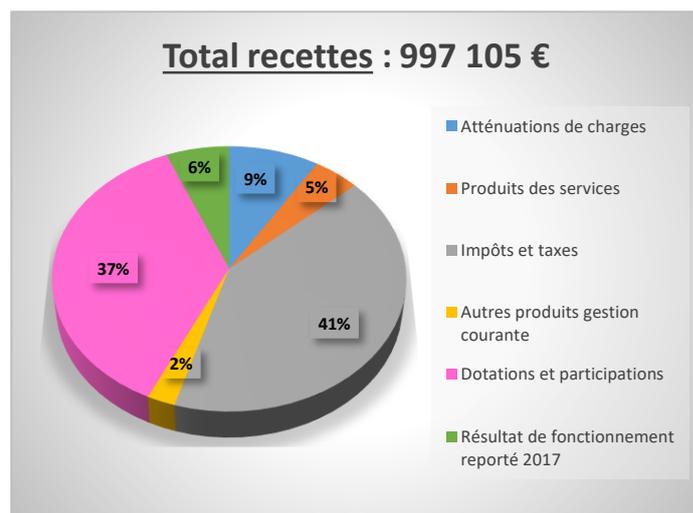
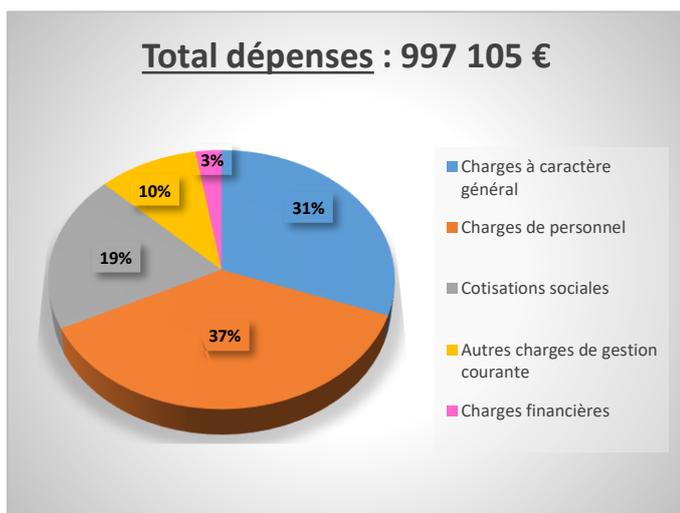
L'excédent global de l'année 2017 est de 148 117,06 €

BUDGET 2018

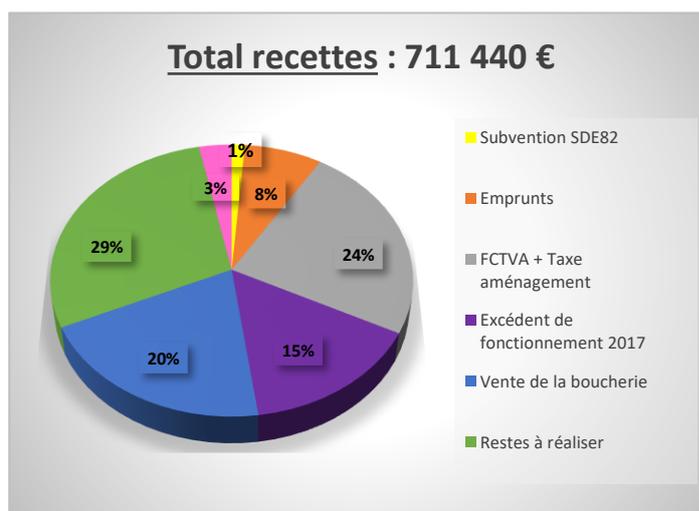
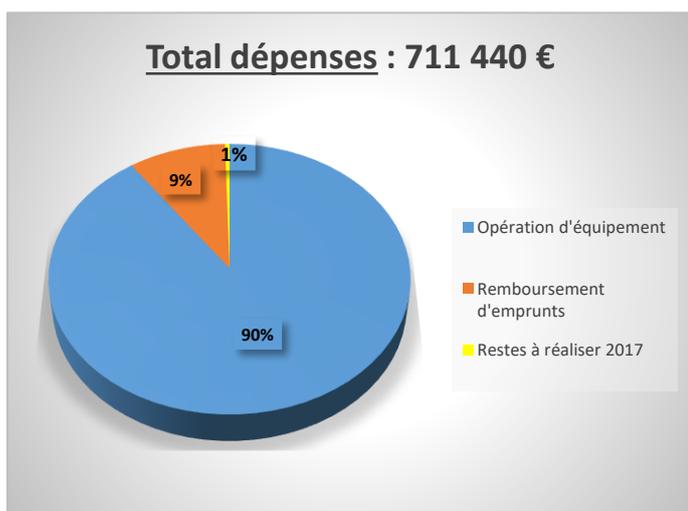
COMMUNE

Le budget général est adopté comme suit :

Section de Fonctionnement



Section d'Investissement

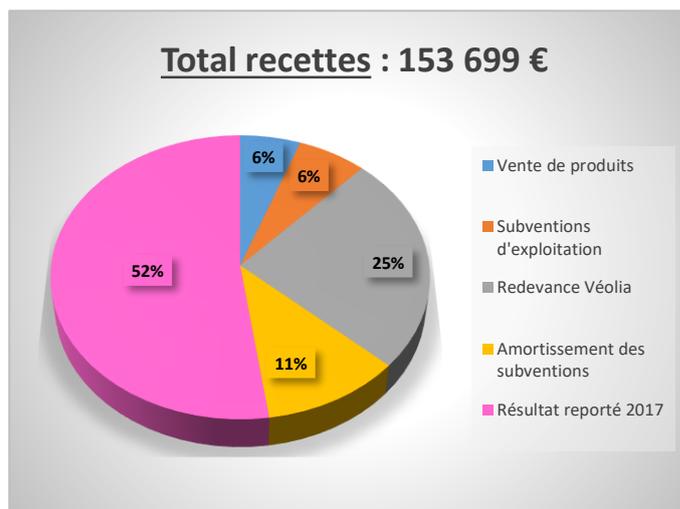
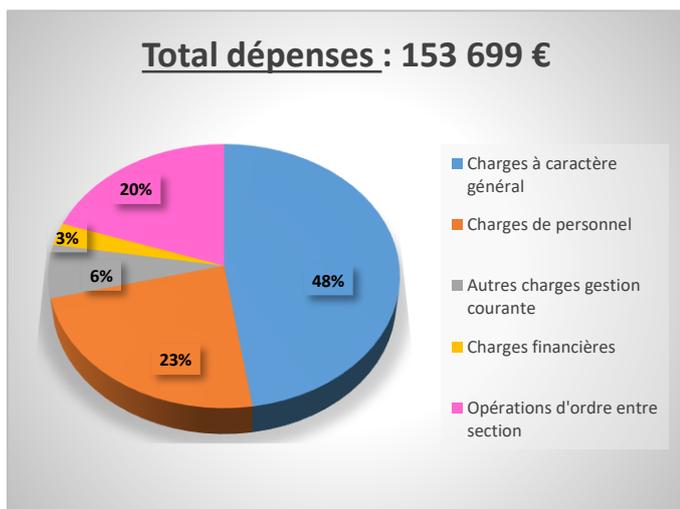


BUDGET 2018

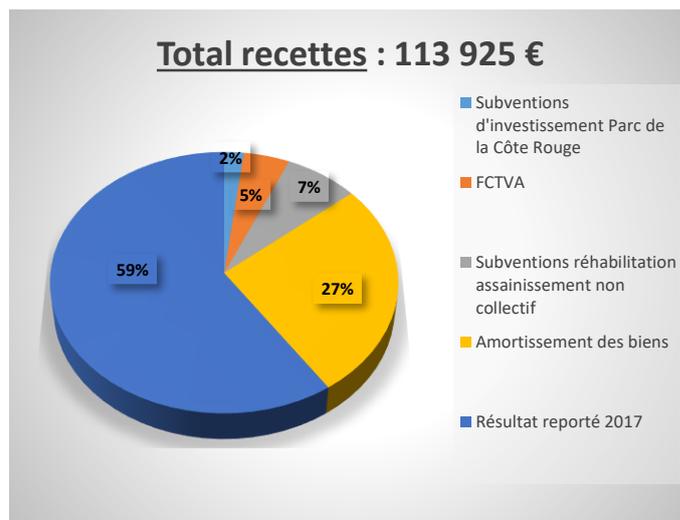
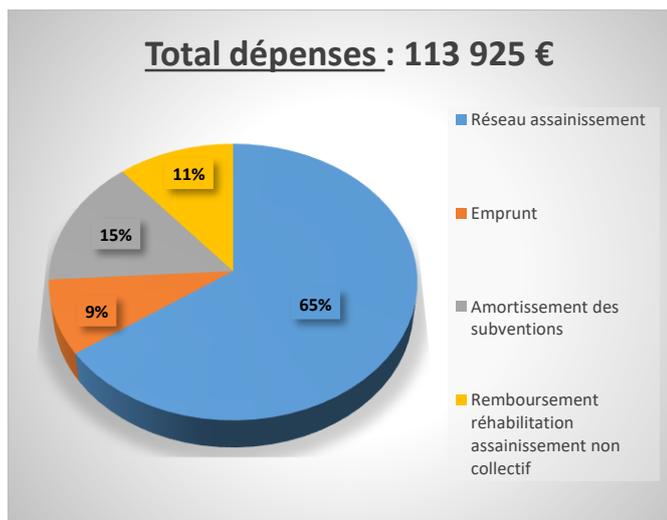
ASSAINISSEMENT

Le budget assainissement est adopté comme suit :

Section de Fonctionnement



Section d'Investissement



LES REALISATIONS 2017/2018

Acquisitions diverses

- ✓ Achat chez Rexel à Montauban :
 - Deux réfrigérateurs pour la salle des fêtes de Charros : **589,99 € TTC**
 - Equipement habilitation électrique : **1 134,00 € TTC**
- ✓ Achat chez Alianys à Bressols :
 - Borne de propreté hygiène canine sur poteau : **346,80 € TTC**
 - Une autolaveuse pour le complexe sportif : **3 060,00 € TTC**
- ✓ Achat miroirs pour la salle des fêtes du village chez Point P à Montauban : **544,25 € TTC**
- ✓ Remplacement morceau de sol pvc à la cantine à l'entreprise Fabrice Valès à Montauban : **546,00 € TTC**
- ✓ Acquisition pots de fleurs chez Sud Environnement à Bressols : **1 605,58 € TTC**
- ✓ Acquisition semoir engrais chez entreprise Delimbe à Pont de l'Arche : **882,00 € TTC**



Remplacement pompe à chaleur à la médiathèque

Après un dégât électrique, la pompe à chaleur a été endommagée et a dû être remplacée par l'entreprise BANZATO Climatisation de St-Nauphary pour un montant de **12 836,57 € TTC**.

L'assurance Groupama a remboursé à la commune la somme de **5 311,67 € TTC**.
Une subvention est attendue du Conseil Départemental.

Acquisition des terrains en bord du chemin des Nadals

L'entreprise Sogexfo a procédé au bornage chemin des Nadals sur les parcelles E271 à 273 pour un montant de **840,00 € TTC** en vue de l'acquisition de l'emplacement réservé pour élargir le chemin des Nadals.

Modification éclairage public : 3^{ème} tranche

39 points d'éclairage ont été remplacés par un système de LED par l'Entreprise Coffignal de Bressols pour un montant de **15 708,00 € TTC**.
Une subvention du SDE 82 est attendue pour un montant de **9 736,00 € TTC**.

Sécurisation accès école élémentaire

Les travaux de sécurisation de l'école ont été confiés à l'entreprise FAUCHÉ pour un montant de **15 240,00 € TTC**.
Pour améliorer la sécurité à l'entrée de l'école, l'entreprise a ainsi installé : un interphone, un portail, un portillon et une clôture.
Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Départemental.



Entretien du terrain d'honneur

L'entretien du terrain (carottage, aération et semis) a été confié à TechniSTADE de Sanilhac pour un montant de 4 225,92 € TTC, Les fournitures ont été achetées pour le semis auprès de l'entreprise Maïsagri de Cordes Tolosannes pour un montant de 831,60 € TTC et pour le sable à Sematec de Montauban pour un montant de 710,40 € TTC.

Peinture école élémentaire - travaux réalisés en régie



Aménagement du nouveau bâtiment

Le projet est porté par Tarn et Garonne Habitat à 60% et par la commune à 40%.



PROJET 2018/2019

Acquisition illuminations Noël

De nouvelles décorations de Noël vont être achetées à l'entreprise Coffignal de Bressols pour un montant de **3 080,16 € TTC**.

Remplacement vitrage Eglise

5 vitrages vont être remplacés par l'entreprise Georges FERLA, multiservices de St-Nauphary pour un montant de **620,00 € TTC**.

Rénovation toiture appartement de Charros

La toiture de l'appartement de Charros va être rénovée par l'entreprise DANIS de Léojac pour un montant de **9 916,10 € TTC**.

VMC appartement de Charros

Toute la VMC va être changée à l'appartement de Charros par l'entreprise BANZATO Climatisation de St-Nauphary pour un montant de **710,07 € TTC**.

Réfection de l'entrée de la mairie

La commune profitera de la mise aux normes de l'accessibilité handicapés pour refaire l'entrée de la Mairie : porte d'entrée et porte du bureau du maire.

Aménagement du nouveau bâtiment

Les travaux avancent bien, la réception du bâtiment devrait se faire rapidement et ainsi accueillir : 1 boucherie, 1 local destiné à l'école, 5 locaux médicaux et paramédicaux, 7 logements sociaux et 1 logement destiné à la vente.





Grand Montauban

Communauté d'Agglomération

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le périmètre du Grand Montauban Communauté d'Agglomération a été étendu à la commune de Lacourt-Saint-Pierre. La communauté d'agglomération comporte désormais 10 communes : Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Lacourt-Saint-Pierre, Lamothe-Capdeville, Montauban, Montbeton, Reyniès, Saint-Nauphary et Villemade, et est composée de 48 conseillers communautaires.

Présidente : Brigitte BAREGES, Maire de Montauban

Vice-Présidents : Thierry DEVILLE, Adjoint à Montauban (1^{er})
Jean-Louis IBRES, Maire de Bressols (2^{ème})
Pierre-Antoine LEVI, Adjoint à Montauban (3^{ème})
Michel WEILL, Maire de Montbeton (4^{ème})
Laurence PAGES, Adjointe à Montauban (5^{ème})
Alain GABACH, Maire de Lamothe-Capdeville (6^{ème})
Jean-François GARRIGUES, Conseiller municipal à Montauban (7^{ème})
Bernard PAILLARES, Maire de Saint-Nauphary (8^{ème})
Jean-Martial DEJEAN, Conseiller municipal à Montauban (9^{ème})
Francis LABRUYERE, Maire de Villemade (10^{ème})
Marc BOURDONCLE, Maire d'Albefeuille-Lagarde (11^{ème})
Pierre BONNEFOUS, Maire de Corbarieu (12^{ème})
Claude VIGOUROUX, Maire de Reyniès (13^{ème})
Françoise PIZZINI, Maire de Lacourt-Saint-Pierre (14^{ème})

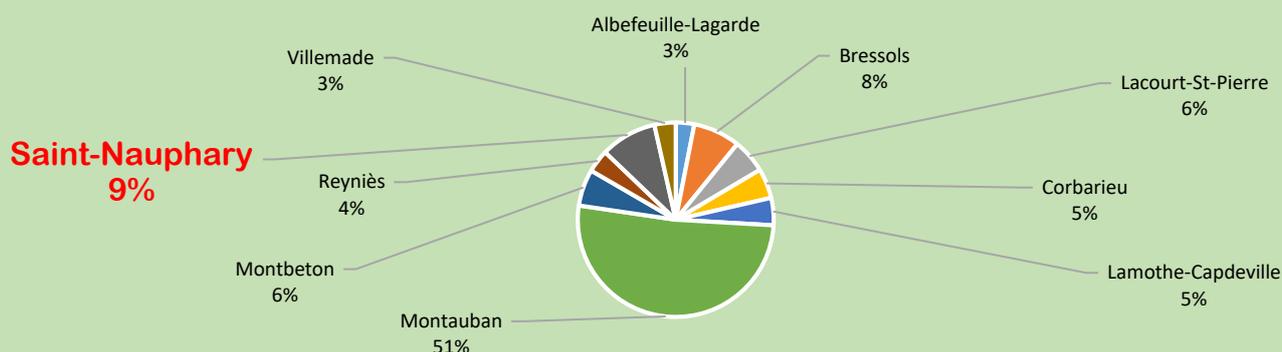
Population Totale de la Communauté – 76 089 Habitants

- 1) Montauban (60 206 habitants)
- 2) Montbeton (4 009 habitants)
- 3) Bressols (3 737 habitants)
- 4) Saint-Nauphary (1 846 habitants)**
- 5) Corbarieu (1 708 habitants)
- 6) Lacourt-Saint-Pierre (1 200 habitants)
- 7) Lamothe-Capdeville (1 110 habitants)
- 8) Reyniès (895 habitants)
- 9) Villemade (741 habitants)
- 10) Albefeuille-Lagarde (637 habitants)

Population Totale du Département (INSEE 2014) – 252 578 Habitants

Superficie : 248.10 Km²

Répartition de la superficie en Km²



Compétences

- ✓ Développement économique : dynamiser les projets d'installation et de création d'entreprises
- ✓ Aménagement de l'espace communautaire : organisation des transports, de la circulation, du stationnement et des moyens de déplacements
- ✓ Équilibre social de l'habitat : politique du logement d'intérêt communautaire
- ✓ Politique de la ville : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local d'insertion économique et sociale
- ✓ Voirie (voies communales et chemins ruraux)
- ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- ✓ Tourisme
- ✓ Rivières et cours d'eau (entretien et restauration)
- ✓ Déplacements (organisation des déplacements sur la voirie)
- ✓ Clic (Centre Local d'Information de Coordination)
- ✓ Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : une politique dynamique envers la jeunesse (centres de loisirs, conservatoire...)
- ✓ Secteur petite enfance d'intérêt communautaire : création, entretien et gestion d'un relais assistants maternels d'intérêt communautaire.

Financement

- ✓ La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- ✓ Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- ✓ Fiscalité additionnelle de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières
- ✓ Subvention de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement basée sur le nombre d'habitants)

Délégués de la commune au Conseil Communautaire

- ✓ Bernard PAILLARES
- ✓ Mathieu ALBERT
- ✓ Pauline MINER

Délégués aux différentes commissions

Commissions

- ✓ Environnement, Propreté et Développement Durable
- ✓ Rénovation Urbaine, Habitat, Cohésion sociale
- ✓ Affaires Economiques et Emploi
- ✓ Jeunesse
- ✓ Politiques Territoriales et Stratégie d'Agglomération
- ✓ Déplacement / Voirie / Travaux
- ✓ Gestion du FSL Communautaire
- ✓ Appel d'offres
- ✓ Commission Consultative des Services Publics Locaux
- ✓ Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- ✓ Syndicat Mixte d'Elaboration, de gestion et de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- ✓ Syndicat Mixte pour le traitement des ordures ménagères et autres déchets
- ✓ Syndicat mixte du Tescou et du Tescountet
- ✓ Établissement Public Foncier de Montauban (EPFL)
- ✓ Régie personnalisée de l'Office du Tourisme
- ✓ Régie Pépinière d'Entreprises

Délégués

Mathieu ALBERT (Titulaire)
Bernard PAILLARES (Titulaire)
Mathieu ALBERT (Titulaire)
Pauline MINER (Titulaire)
Bernard PAILLARES (Titulaire)
Bernard PAILLARES, Mathieu ALBERT, Pauline MINER (Titulaires)
Mathieu ALBERT (Titulaire)
Bernard PAILLARES (Suppléant)
Bernard PAILLARES, Mathieu ALBERT (Titulaires)
Pauline MINER (Suppléante)
Bernard PAILLARES, Mathieu ALBERT (Titulaires)
Mathieu ALBERT (Titulaire)
Mathieu ALBERT (Titulaire)

Dépenses couvertes à 100% par le GMCA pour Saint-Nauphary

Nettoyage/balayage :
9 870,00 €

Entretien Matériel :
8 481,92 €

Assurances véhicules :
1 344,84 €

Fêtes et Cérémonies
757,00 €

Travaux régie :
maçonnerie et éparage
12 000,00 €

Signalisations verticale et
horizontale / équipements de
sécurité :
2 640,00 €

Mise à dispo :
remboursement du personnel
33 944,00 €

Mise à dispo :
bâtiment + matériel voirie
9 821,00 €

Attributions compensation :
8 548,00 €

Carburants :
5 958,13 €

Trottoirs/parking
du nouveau bâtiment
37 000,00 €

Continuité chemin piétons
sur la RD999
40 987,00 €

TOTAL DEPENSES
COUVERTES :
171 351,89 €

Taux d'imposition 2018

Taxes perçues par la commune de Saint-Nauphary 2018

Taxe Habitation : **9.77 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **16.55 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **79.15 %**

Taxes perçues par le Grand Montauban 2018

Taxe Habitation : **11.32 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **3.47 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **16.39 %**

Cotisation Foncière des Entreprises (ex TP) : **33.32 %**

La Taxe des Ordures Ménagères : **9.35 % (taux inchangé depuis sa baisse en 2010).**

Accueil de loisirs de Saint-Nauphary ☎ 05 63 91 61 00

Le Centre de Loisirs de Saint-Nauphary accueille les enfants de la commune et du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Diverses activités y sont organisées à partir d'un projet pédagogique. À chaque période de vacances, un thème est mis en place pour permettre aux enfants de s'épanouir. Les horaires du centre de loisirs pendant les vacances scolaires sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

Site internet : www.saint-nauphary.com, espace enfance et jeunesse – structures d'accueil.

Vous pouvez inscrire vos enfants (40 places maximum) :

1. Accueil au Ramiérou, 895 rue du Ramiérou à Montauban :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Le mercredi de 8h30 à 17h00 sans interruption
2. Internet via l'Espace Citoyens du site www.montauban.com

Dates du début des réservations au centre de loisirs du Grand Montauban :

(La 1^{ère} semaine d'inscription est réservée aux enfants de la commune)

Vacances d'Automne et de Noël 2018 : Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 24 septembre 2018**

Vacances d'Hiver 2019 : Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 28 janvier 2019**

Mercredis de janvier 2019 à juillet 2019 : Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 17 décembre 2018**

Vacances de Printemps 2019 : Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 25 mars 2019**

Vacances d'été 2019 : Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **lundi 13 mai 2019**

Mercredis de septembre 2019 à décembre 2019 : Inscriptions au Ramiérou et sur Espaces Citoyens, à partir du **vendredi 5 juillet 2019**

« Tes vacances à la carte » ☎ 05 63 91 61 00



« Tes vacances à la carte » est un dispositif initié par la Direction Sports et Jeunesse, ouvert **aux jeunes de 14 ans à 17 ans**, et permettant un fonctionnement à la carte, adapté à cette tranche d'âge. Des activités variées sont proposées (culturelles, manuelles, multimédia, sportives...) sur le territoire du Grand Montauban. La tarification se fait à la 1/2 journée et en fonction de l'activité proposée. **Fonctionnement programmé pour les vacances de printemps, le mois de juillet et les vacances d'automne.**

Renseignements et inscriptions : au Ramiérou à Montauban

Ecole primaire « Paul BONNANS » regroupe l'école maternelle et l'école élémentaire

Directrice : Muriel STAZZU



L'école maternelle : 53 enfants :

Muriel STAZZU (effectif : 8 PS/ 7 MS/11 GS)

François KLAWSKI (effectif : 9 PS/ 8 MS/ 10 GS)

L'école élémentaire : 92 enfants :

Mathaly GOEHRY (effectif : 8 CE2/ 15 CM1)

Virginie VIGUIER (effectif : 16 CP/ 6 CE1)

Sylvie LUTZ/Emilie MARC (effectif : 6 CE1/ 17 CE2)

Nicole IBOS (effectif : 5 CM1/ 19 CM2)



Cantine scolaire

Les tickets repas pour la cantine sont vendus au secrétariat de mairie, du 1^{er} au 15 de chaque mois par carnet de 10.

Pour l'année 2018-2019, le coût du ticket est :

- Enfant : **2,50 €** - Adulte : **4,90 €**

A titre indicatif le prix du ticket représente moins de 50% du coût réel du repas. Nous tenons à conserver une cuisine traditionnelle avec des plats confectionnés sur place en favorisant les produits frais, locaux et de qualité.

Les menus sont consultables sur le site de la mairie :

www.saint-nauphary.com.

Garderie

Une garderie **gratuite** est en place à l'école maternelle et à l'élémentaire le matin à partir de **7h30** et le soir jusqu'à **18h30**.

Etude Surveillée

Mmes IBOS et VIGUIER accueilleront les enfants les lundi et jeudi de 16h45 à 17h30.

Les tickets d'étude surveillée sont vendus au secrétariat de mairie, du 1^{er} au 15 de chaque mois par carnet de 10.

Le prix du ticket étude reste inchangé à : 1.10 €

Repas de Noël

Le repas de Noël est offert par la commune à tous les enfants et aux enseignants des écoles.

Centre aéré le Mercredi

Depuis la rentrée, la commune offre un nouveau service : le **transport gratuit** vers le centre aéré de Ramiérou.

Inscription directement auprès du centre de loisirs au **05 63 91 61 00**

Attention : places limitées

Dépenses de fonctionnement

En 2017/2018, les dépenses de fonctionnement consacrées aux écoles se sont élevées à 24 000,00 €. Cela englobe : les fournitures scolaires, les déplacements à la piscine, la location et la maintenance des photocopieurs, la participation aux classes vertes, achat de livres et des bonbons de Noël, les abonnements aux périodiques, les frais de pharmacie, les études surveillées, les frais de téléphone... Ces dépenses ne comprennent pas les frais de personnel, de chauffage, les denrées alimentaires et l'entretien des bâtiments, les frais de participation au PEDT.

Piscine

Durant l'année 2017-2018, les enfants des écoles de Saint-Nauphary se sont déplacés à la piscine INGREGO de Montauban. La Commune a participé au transport des enfants à hauteur de 1 827,00 €.

Classes de découvertes

Les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 sont partis à Mimizan, du 4 au 8 juin 2018.

Participation de la commune : 3 300,00 €

Calendrier des vacances scolaires 2018-2019

(Sous réserve de modifications) ZONE C

Toussaint	<ul style="list-style-type: none">• Sortie : vendredi 19 octobre 2018• Rentrée : lundi 5 novembre 2018
Noël	<ul style="list-style-type: none">• Sortie : vendredi 21 décembre 2018• Rentrée : lundi 7 janvier 2019
Hiver	<ul style="list-style-type: none">• Sortie : vendredi 22 février 2019• Rentrée : lundi 11 mars 2019
Printemps	<ul style="list-style-type: none">• Sortie : vendredi 19 avril 2019• Rentrée : lundi 6 mai 2019
Eté	<ul style="list-style-type: none">• Sortie : vendredi 5 juillet 2019• Rentrée : 2 septembre 2019

Inscriptions scolaires 2019-2020

L'inscription des enfants dans les écoles publiques de Saint-Nauphary s'effectue en Mairie. Elle concerne les enfants nés avant le 31 décembre 2016 et qui résident à Saint-Nauphary.

Pour la **rentrée scolaire 2019-2020**, les inscriptions se feront du 15 mai au 15 juin 2019.

Les pièces à fournir sont :

- 1 copie du livret de famille,
- 1 justificatif de domicile (facture EDF ou France TELECOM),
- 1 certificat de radiation (en cas de changement d'école),
- En cas de parents divorcés, 1 photocopie du jugement précisant le lieu de résidence de l'enfant et l'autorité parentale plus l'autorisation écrite de l'autre parent.

La directrice de l'école primaire réalise par la suite l'admission de l'enfant sur rendez-vous, au vu du certificat d'inscription délivré par Monsieur le Maire.

➡ **Pour information :**

**Le collège public de secteur est le Collège Ingres à Montauban.
Le Lycée public de secteur est le lycée Antoine Bourdelle à Montauban.**

INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNE

Agence postale communale ☎ 05 63 24 26 69

Horaires d'ouverture :

Lundi	de 13h00 à 15h45
Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi	de 08h45 à 12h45 et de 14h00 à 15h45
Samedi	de 09h00 à 12h00

Points de levée :

- Saint-Nauphary : 14h15 du lundi au vendredi
12h00 le samedi
- Charros : 09h00 du lundi au samedi

Votre agence postale met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics.

Distribution postale

Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous demandons d'être le plus précis possible quand vous communiquez votre adresse postale (nom, prénom, numéro et dénomination de rue précise, code postal, ville).

Non à la publicité dans la boîte aux lettres

Un autocollant spécifique à mettre sur votre boîte aux lettres est disponible au secrétariat de mairie.



Médiathèque ☎ 05 63 67 11 06

Service gratuit pour les habitants de la commune et du GMCA.

Horaires d'ouverture :

Mercredi	de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Vendredi	de 16h30 à 17h30
Samedi	de 09h00 à 12h00

Coordonnées bâtiments communaux

Ecole Maternelle :	05 63 67 93 38
Ecole Élémentaire :	05 63 67 95 55
Cantine scolaire :	05 63 67 93 41
Salle des Fêtes Charros :	05 63 66 82 62
Salle des Fêtes St-Nauphary :	05 63 67 95 02
Ateliers municipaux :	05 63 67 82 90
Complexe sportif :	05 63 31 97 79

LES TARIFS COMMUNAUX

Location des salles communales

Les salles des fêtes de St-Nauphary et Charros sont louées à des personnes **majeures et responsables**.

Les tarifs de location :

Intra-Communautaires : **180 €**

Extra-Communautaires : **300 €**

Une caution de **760 €** est demandée, ainsi qu'une attestation d'assurance (responsabilité civile pour les dommages éventuels) à chaque mise à disposition.

Cimetières

Il existe deux cimetières, l'un à St-Nauphary et l'autre à Charros.

Les concessions aux cimetières sont vendues pour le prix de **50 €** le m² pour une durée de 30 ans renouvelable.

Dans certains cas, le dépositaire communal peut être demandé pour une courte période.

Les cases au columbarium sont vendues au prix de **550 €** l'unité pour une durée de 30 ans renouvelable.

Assainissement

Assainissement collectif :

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) se répartit de la façon suivante :

- Pour une maison existante : **500 €**
- Pour une construction neuve : **2000 €**
- Pour le logement suivant si la surface est inférieure à 100 m² : **500 €**
- Pour le logement suivant si la surface est supérieure à 100 m² : **700 €**

Assainissement non collectif :

La participation due à la commune pour les dossiers d'assainissements autonomes nouvellement créés est de **50 €**.

Numérotation des Maisons

Nous invitons les nouveaux propriétaires à venir retirer leur plaque de numéro de maison au secrétariat de mairie.

Taxe d'aménagement

Le taux communal de la Taxe d'Aménagement (TA) applicable à toute construction nouvelle sur Saint Nauphary est fixé à **2.5%**.



La station d'épuration



RESPECT D'AUTRUI

Nous incitons chacun à se respecter mutuellement.



Usage du feu

Il est interdit d'allumer un feu notamment dans les espaces naturels sensibles (bois, forêt, plantation, friche, boisement) **du 1^{er} juillet au 31 août**. Les barbecues sont tolérés aux abords immédiats des habitations et d'une prise d'eau, en l'absence de vent, à la condition qu'ils restent sous surveillance constante.

Le brulage à l'air libre des déchets verts est également interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Il existe des solutions pour vos déchets verts : les broyer, les apporter en déchetterie ou utiliser des composteurs individuels.



Bruits de voisinage

Il est rappelé que personne n'a le droit de gêner son voisin par du bruit intempestif même en plein jour. Le bruit est réglementé par le Code de la Santé Publique, **article R48-2**, il est **passible de sanctions**.

Horaires : les jours ouvrables : 8h00-12h00 et 14h00-20h00 et le dimanche et jours fériés : 10h00-12h00).

Activités agricoles

Dans le cadre d'une activité agricole, l'emploi d'appareils sonores visant, pour la protection des cultures, à effrayer des animaux ou à prévenir les fléaux atmosphériques, est toléré à condition de les implanter à plus de 250 mètres d'une habitation occupée. Leur fonctionnement est interdit en période nocturne. **Arrêté préfectoral AP n° 04-1076**

Chiens Errants

Chaque année, de multiples plaintes sont déposées à ce sujet. Le règlement interdit toute divagation de chiens. Celle-ci peut engager la responsabilité civile du propriétaire en cas d'accident provoqué par son animal (morsure, chute ou autres).

Attention : l'identification des chiens est obligatoire

Aboiements

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un chien. Par contre la loi sanctionne les propriétaires de chiens « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique). La bonne entente entre voisins est importante, ne laissez pas votre chien provoquer une situation délicate par ses aboiements.

Alors que la solution existe : le collier anti-aboiement.

Chiens Dangereux

La loi n° 99-5 du 06 janvier 1999 stipule que tout propriétaire ou détenteur d'un chien de la première catégorie (Pit-Bull, Boer-Bull, Tosa) ou de la deuxième catégorie (Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa) doit procéder à la déclaration de son animal à la mairie, sous peine de contravention.

Les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 doivent être titulaires obligatoirement d'un permis de détenir un chien, délivré par le Maire. Pour obtenir ce dernier, vous devez vous présenter au secrétariat de mairie.

ENVIRONNEMENT

Ordures Ménagères et Tri Sélectif

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les **mardis matin (à partir de 5h)** et celle du tri sélectif a lieu le **lundi après-midi (à partir de 14h), semaines impaires.**

Pour toute réclamation, vous devez dorénavant composer le **05 63 03 84 53**.

www.collecte-dechets-montauban.com

- ❖ **Ce que vous pouvez recycler** (conteneur jaune) : les bouteilles et films en plastique (emballages de packs d'eau), les boîtes métalliques, les aérosols, les briques de lait, les cartons et les journaux, les bouteilles d'huile, les pots de yaourt et de crème fraîche, le polystyrène.
- ❖ **Ce que vous ne pouvez pas recycler** : les couches-culottes, jouets en plastique...

Ne laissez pas séjourner les conteneurs sur la voie publique entre deux collectes.

Trier, collecter, c'est protéger la nature... Ensemble trions !!!

UN DOUTE ! JETEZ AVEC LES ORDURES MENAGERES

Calendrier 2018-2019 « collecte tri sélectif »

Sous réserve de modifications éventuelles pour l'année 2019

4 ^{ème} trimestre 2018	1 ^{er} trimestre 2019	2 ^{ème} trimestre 2019	3 ^{ème} trimestre 2019
<ul style="list-style-type: none">• 8 octobre• 22 octobre• 5 novembre• 19 novembre• 3 décembre• 17 décembre• 31 décembre	<ul style="list-style-type: none">• 14 janvier• 28 janvier• 11 février• 25 février• 11 mars• 25 mars	<ul style="list-style-type: none">• 8 avril• 22 avril• 6 mai• 20 mai• 3 juin• 17 juin	<ul style="list-style-type: none">• 1^{er} juillet• 15 juillet• 29 juillet• 12 août• 26 août• 9 septembre• 23 septembre

Enlèvement des Encombrants

La collecte des encombrants est effectuée gratuitement sur rendez-vous par VEOLIA tous les **1^{er} jeudis de chaque mois** en porte à porte dans la limite de 4m³ par adresse. Contactez le **05 63 03 84 53** au plus tard **48 heures** au moins avant la collecte. Les encombrants doivent être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de collecte.

✓ **Déchets autorisés :**

- Pour l'électroménager : cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, machines à laver, fourneaux, poêles à mazout (réservoirs vides), TV et matériels HI-FI.
- Pour le mobilier d'ameublement : tables, chaises, sommiers, lits, matelas, armoires démontées, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, commodes, salons de jardin, parasols.
- Pour les appareils de chauffage et sanitaire : radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballons d'eau chaude, chauffe-eau, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets.
- Objets divers : vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets...

✓ **Déchets interdits :**

- Les déblais, gravats, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers.
- Les déchets d'origine artisanale, agricole, industrielle, commerciale, ou de réparateurs industriels.
- Les ordures ménagères, pneus de tous véhicules, carcasses de tous véhicules même découpées, pièces détachées de véhicules, fûts, bidons, batteries, revêtement de sols, déchets verts et tous autres déchets putrescibles.

Récup'verres

Six récupérateurs de verre sont installés sur la commune :

- aux Ayères,
- rue des Ecoles,
- deux à la Zone Artisanale Simarre devant l'atelier municipal,
- à Charros, à l'entrée de la salle des fêtes,
- devant la salle des fêtes de St-Nauphary.

- **Sont autorisés** : les bocaux de conserves, les bouteilles, les pots de confiture et de yaourt.

- **Sont interdits** : assiettes, les tasses, la porcelaine, la faïence, les ampoules, les verres de table, les vitres et les pots de fleurs.

Récupérateurs devant l'atelier municipal zone artisanale Simarre

 **Récup'huiles usagées de moteur**

 **Recyclage des piles usagées et des cartouches d'encre** : piles usagées (salines, alcalines, boutons, zinc-air, lithium...) ainsi que les accumulateurs bâtons et packs (nickel-cadmium, nickel-métal hydrure, lithium-ion, plomb...).

 **Collecte de textiles**

La collecte des textiles est réalisée par le Grand Montauban. Les textiles seront triés selon des critères de qualité et de matière et par la suite, recyclés ou réemployés. La borne du relais est collectée toutes les semaines (le lundi matin).

✓ **Les types de déchets collectés dans ces bornes :**

- Vêtements.
- Chaussures (pensez à attacher les paires par les lacets).
- Linge de maison.
- Petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...).

Attention : les apports doivent être rassemblés dans un sac fermé (moins de 50 litres) et déposés dans le conteneur.

✓ **Les types de déchets qui ne sont pas collectés par ces bornes :**

- Vêtements souillés.
- Chaussures trouées, sans semelle.
- Chiffons.

La Déchetterie ☎ 05 63 02 42 42

La déchetterie de la zone d'Albasud est ouverte gratuitement aux particuliers du Grand Montauban. Lors de votre première visite, **un badge vous sera remis sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, PTT...) et d'une pièce d'identité.**

Il devra obligatoirement être présenté à chaque venue à la déchetterie.

Elle est ouverte **du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 et fermée le dimanche et jours fériés.**

Les déchets acceptés :

- les déchets ménagers occasionnels : végétaux, encombrants (réfrigérateurs, meubles...) gravats inertes, ferrailles, appareils électroniques, piles, batteries, vêtements, bois dangereux, pneumatiques...
- les déchets dangereux pour notre santé et notre environnement : produits de bricolage, de jardinage, tubes néons, ampoules électriques, les déchets d'emballages : cartons pliés, papiers journaux,

Les déchets refusés :

- les ordures ménagères, les éléments entiers de voitures ou de camions, les cadavres d'animaux, les produits explosifs, radioactifs, l'amiante, les médicaments périmés et leur emballage.

Mise à disposition de compost ☎ 05 63 03 08 71

En fonction du stock, vous pouvez vous procurer du compost gratuitement, auprès de la plate-forme de compostage d'Albasud à Montauban, du lundi au vendredi de **9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30**.

Vous devez vous-même en assurer le chargement et le transport.

Compostage de déchets verts ☎ 05 63 22 13 13

La communauté d'agglomération vous propose d'acquérir des composteurs vous permettant de fabriquer votre compost à base de déchets de jardin, mais aussi de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, fruits et légumes abîmés, croûtes de fromage, laitages...).

En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an
Alors pensez-y !

Deux types sont proposés, un composteur PVC de **420 litres au prix de 25 €** ou bien un composteur en bois de **815 litres au prix de 40 €**.

La distribution des composteurs se fait à la déchetterie ECOSUD sur présentation d'un justificatif de domicile, avenue de Grèce à Montauban, du **lundi au samedi de 8h30 à 18h15**.

Composteur PVC



Composteur bois



Désherbage des talus

Attention ! Il est important de ne pas désherber chimiquement les talus des fossés et des rivières. En effet, ceci engendre une forte pollution directe des fossés et des rivières et favorise l'érosion.

Service public d'équarrissage ☎ 08 26 30 06 00

Vous pouvez contacter le service enlèvement de cadavres d'animaux dont le poids excède 40 kg.

Dératisation

Des sachets de raticides gratuits sont à votre disposition au secrétariat de mairie.

Gestion du risque nucléaire

La Préfecture a mis en place un plan départemental de gestion des stocks d'iode stable. En cas d'alerte préfectorale, la population sera prévenue par les élus, et les comprimés stockés au chef-lieu de canton seront récupérés et distribués par les employés communaux à la mairie.

Plan Départemental des Risques Majeurs

Saint-Nauphary est concerné par le risque « inondation » et le risque « mouvements des sols liés au phénomène de retrait – gonflement des argiles ».

Le dossier départemental des risques majeurs du Département est tenu à la disposition du public au secrétariat de Mairie, aux jours et heures d'ouverture.

Nids d'abeilles et frelons asiatiques et nids de guêpes

Pour l'enlèvement des nids d'abeilles, contacter :

- ✓ Jean BERTRAND à Saint-Nauphary : ☎ 05.63.67.84.60 / 06 13 16 28 30
- ✓ Pierre MARIN à Saint-Nauphary : ☎ 05.63.66.98.58
- ✓ Marie-José POUJADE à Saint-Nauphary : ☎ 06.81.38.03.85
- ✓ Jacques DARUL à Montauban : ☎ 06.09.80.81.75
- ✓ Valérie PISTONE à Montauban : ☎ 06 86 68 63 59 / 09 61 65 49 39



Pour l'enlèvement des frelons asiatiques et nids de guêpes, contacter :

- ✓ **Multiservices82 – MSPH 82 à Montauban : www.multiservices82.fr ou le 06 14 84 05 19.**

Construction – Economie d'Énergie



Vous souhaitez construire ou bien faire des économies d'énergie. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) peut vous apporter des conseils pour toutes les questions qui touchent ces domaines. Les consultations sont gratuites. Contact : **05 63 03 80 88** ou www.caue-mp.fr

Aides à l'installation de chauffe-eau solaire

Dans le cadre de la politique en faveur du développement durable, et afin d'encourager l'usage des énergies renouvelables, le Grand Montauban attribue des primes à l'installation de chauffe-eau solaire pour les particuliers.

Cette prime forfaitaire est de **300 euros** (sur les frais de pose) par installation. Pour tout renseignement complémentaire, contactez directement Espace Info-Energie, partenaire de ce projet : **05 63 91 42 70**.

Famille à énergie positive

Comment économiser 200 € sur sa facture d'énergie ?

Le projet des Familles A Energie Positive pour vous apprendre à économiser : Seriez-vous capable de relever le défi de -8% de votre consommation d'énergie durant l'hiver ? Et bien c'est le pari que décide de vous lancer le projet Familles à Énergie Positive : Economisez l'énergie simplement, de manière ludique, en famille et sans que cela vous coûte 1 centime.

Durant la période hivernale, vous allez devoir mesurer votre consommation d'énergie, et constater la diminution par rapport à l'année précédente. N'oubliez pas, vous ne serez pas seul pour relever ce défi. Il s'organise en équipe, celle de votre choix. Des professionnels seront présents pour vous donner des conseils et vous expliquer les gestes simples à appliquer. Durant le projet de multiples outils seront mis à votre disposition.

Participer à ce projet est très facile. Inscrivez-vous dès à présent sur le site www.grand-montauban.familles-a-energie-positive.fr et n'hésitez pas à contacter Maxime MONREPOS, Animateur du Grand Montauban pour obtenir plus d'informations mail : mmonrepos@ville-montauban.fr et **05 63 22 13 46**.

Après une [pré-inscription](#) sur le site, vous découvrirez les 100 éco-gestes proposés et pourrez évaluer directement votre marge de progression.

On vous propose simplement de gagner des Euros en économisant de l'Énergie !

Eco-chèque logement

La Région vous aide activement à faire des économies d'énergie grâce à l'éco-chèque Logement. Financez de 1 000 à 1 500 euros sur le montant des travaux visant à réaliser des économies d'énergie dans votre logement.

L'éco-chèque logement s'adresse aux particuliers qu'ils soient propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement situé dans la région, qui réalisent des travaux visant une économie d'énergie d'au moins 25%. Il est cumulable avec d'autres aides liées aux économies d'énergie (Pour plus d'informations, contacter l'Espace Info Energie le plus proche de chez vous au 0 800 33 50 31).

SOCIAL

Assistantes sociales

Attention modification de secteur à compter d'octobre 2018

✓ Régime général

Notre commune dépend du Centre Médico-Social de Grisolles.

Vous pouvez rencontrer l'assistante sociale, Mme BELLOC, sur rendez-vous en appelant au **05 63 27 00 90**.

Mme BELLOC assure une permanence sur rendez-vous pour les personnes qu'elle suit déjà, **tous les lundis après-midi (14h-17h)** au Centre Médico-Social de Villebrumier. Pour les personnes non suivies par elle, des permanences ont lieu sur rendez-vous.

✓ Régime agricole

L'assistante sociale de notre secteur est Mme Dominique LABIT au siège social de la M.S.A. Vous pouvez l'appeler au **05 63 21 61 39** pour fixer un rendez-vous.

✓ Régime agricole et général

Pour les personnes de **plus de 60 ans** contacter Mme Nathalie COURREGELONGUE au **05 63 27 00 90**.

✓ Conseillère en économie Sociale et Familiale

Vous pouvez contacter Mme LONGUECASSAGNE au **05 63 27 00 90**.

Protection de l'enfance et de la famille

Afin de répondre au mieux aux besoins (avec ou sans hébergement), d'écoute, de conseil, d'accompagnement, de soutien et d'orientation des parents (femmes, hommes, couples) rencontrant des difficultés, une antenne du Centre Départemental de l'enfance et de la famille est mise en place au 5 rue Henri Marre à Montauban au **05 63 03 60 56**.

Centre Local d'Information et de Coordination pour les Personnes Agées (CLIC)

A l'initiative des élus du Grand Montauban, le CLIC existe depuis 2004. Il est situé dans les locaux du Pôle Seniors au **285 avenue du Père Léonid Chrol** (au-dessus du Magasin Leader Price) à Montauban.

Le CLIC est un service du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Il a pour objectif d'accueillir, informer, orienter et soutenir les personnes de **plus de 55 ans** et leur famille.

Ce service est **gratuit** et ouvert du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**,

poleseniors@ville-montauban.fr

Vous pouvez obtenir la **carte de l'Espace Seniors gratuitement** en présentant un justificatif de domicile et une photo d'identité au **05 63 63 93 92**.

Pour lutter contre l'isolement, le Pôle Senior met en place un numéro vert « Allô Seniors Montauban au 0 805 02 0029 » du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.



Portage des repas

Les personnes retraitées ou malades qui souhaitent se faire livrer des repas à domicile, par la cuisine centrale de Villebrumier, doivent demander leur inscription à la mairie de Villebrumier au **05 63 68 04 06**, et ensuite s'adresser à la cuisine centrale au **05 63 68 03 98** pour commander les repas. Prix du repas : **8.50 euros**.

Amélioration de l'habitat

Si vous êtes propriétaire et que votre logement nécessite des travaux d'adaptation pour un maintien à domicile, le Grand Montauban peut vous proposer des aides financières afin d'effectuer des travaux visant à améliorer votre confort et votre sécurité (ex : adaptation de salles de bains, installation d'un monte escalier...).

✚ Pour plus de renseignements s'adresser au : **SERVICE HABITAT DU GRAND MONTAUBAN** - 285 av. du Père Léonid Chrol Tél : 05 63 22 50 50.

✚ Pour des informations techniques ou la recherche de financements complémentaires (caisses de retraite notamment), vous pouvez vous adresser au : **SOLIHA 82** - 12/13 allées du Consul Dupuy Tél : 05 63 91 65 60

Services à domicile

Vous êtes âgé, vous êtes malade, vous avez des enfants en bas âge, il vous faut une aide pour vos travaux ménagers, préparer vos repas, faire vos courses, vous accompagner, garder vos enfants, ou bien faire des travaux divers. Plusieurs organismes sont à votre service :

S.M.A.D. 82

•05 63 66 65 65

A.D.M.R. Villebrumier

•05 63 30 08 37

AVIE 82

•05 63 91 90 09

Présence Verte

Chez soi en toute sécurité et jamais seul 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Un simple clic et **Présence Verte** se met pour vous en relation avec une enseigne de service à la personne qui vous propose une solution dans l'heure. Le premier opérateur de téléassistance vous apporte la tranquillité, pour vous et votre entourage. Ils sont spécialement formés pour réceptionner, identifier et traiter les appels, rassurer et organiser les secours.

S'adresser au **05 63 21 61 87 / 09 69 39 38 38** ou **Présence verte** - 180, avenue Marcel Unal - 82014 MONTAUBAN cedex.

www.presenceverte.fr

Plan Canicule

Dans le cadre du « plan canicule », la commune recense les administrés qui souhaitent être contactés et aidés en cas d'alerte canicule. Elle assure la mise à jour et la confidentialité des inscriptions sur un registre nominatif.

Les personnes domiciliées sur la commune, **qui ont 65 ans et plus, ou celles qui ont 60 ans et plus reconnues inaptes au travail, et les adultes handicapés peuvent figurer sur ce registre.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez demander votre inscription en mairie.



Suivez l'évolution des différentes informations sur le site de la mairie

www.saint-nauphary.com



TRANSPORTS

LIBELLULE devient Tm. à la demande

Du nouveau : le transport à la demande est maintenant divisé en 5 zones. Le véhicule vient vous chercher et vous transporte à l'heure de votre choix lors de votre réservation :

- soit d'un arrêt zonal à un autre arrêt d'une même zone
- soit d'un arrêt de votre choix en direction de la gare SNCF
- ou de la gare SNCF vers n'importe quelle zone



La commune de Saint-Nauphary se trouve dans la **ZONE 4**

Le fonctionnement est simple :

- 1 Réservez votre déplacement (la veille avant 18h et le samedi jusqu'à 17h pour les départs du lundi) par :
 - Téléphone au **05 63 63 05 35**,
 - Internet : **www.montm.com** – 24h/24 et 7j/7

Les rendez-vous sont ensuite confirmés par SMS ou par mail.

- 2 Un véhicule viendra vous chercher à l'arrêt choisi et à l'horaire prévu.

Tm. à la demande Personne à Mobilité Réduite (PMR)

Tm. à la demande PMR est une offre de service spécialisée de transport en commun pour les personnes à **mobilité réduite, de porte à porte**. Il fonctionne uniquement **sur réservation**. Le service de Transport à la Demande PMR, c'est un véhicule adapté qui vient vous chercher et qui vous ramène devant chez vous, aux heures choisies lors de votre réservation.

Les véhicules **Tm. à la demande PMR** sont **équipés spécialement** pour les personnes à mobilité réduite.

Pour accéder à ce service vous devez être adhérent. Pour ce faire : remplir une demande d'adhésion, joindre un règlement de 10 euros correspondant aux frais de dossier, une copie recto/verso de la carte mobilité inclusion ou carte d'invalidité avec taux supérieur à 80% et la copie recto/verso de la carte mobilité inclusion stationnement pour les personnes handicapées.

Le fonctionnement est simple :

- 1) Réservez votre déplacement (la veille avant 18h et le samedi jusqu'à 17h pour les départs du lundi) par :
 - Téléphone avec **05 63 63 05 35**,
 - Internet : **www.montm.com** – 24h/24 et 7j/7

Les rendez-vous sont ensuite confirmés par SMS ou par mail.

- 2) Un véhicule viendra vous chercher et vous ramène chez vous aux horaires choisis.

Transport ligne Montauban – Albi

Les autocars COULOM en partenariat avec la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et la SNCF couvrent la ligne 921 qui relie Montauban à Albi en passant par Salvagnac Sourigous et Gaillac. Informations disponibles :

Auprès du transporteur : Autocars COULOM : **05 65 73 14 37**

Auprès de la SNCF (TER Midi-Pyrénées) : **0 800 31 31 31**

Site internet : www.mobimipy.fr

Un arrêt se fait à Saint-Nauphary devant la pharmacie.



✓ **Modalités :**

Les élèves prévoyant d'utiliser pour la première fois le transport scolaire doivent se présenter **à partir de juillet** à l'Agence Commerciale SEMTM – 7 place Prax Paris à Montauban, munis :

- Si vous êtes allocataire CAF : copie de l'attestation de paiement CAF (ou MSA) de moins de 3 mois
- Si vous n'êtes pas allocataire CAF : dernier avis d'imposition
- Copie de la carte d'identité de votre enfant
- Copie du livret de famille
- Une photo d'identité de l'enfant
- Relevé d'Identité Bancaire (Si prélèvement automatique mensualisé)

Attention !!

Pour la conception de la carte pour une première demande, il vous sera demandé de payer 6 € de frais de dossier.

La tarification solidaire, votée par La Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, **visé à mieux prendre en compte le niveau de revenus de chacun afin de faciliter la mobilité pour tous**. Elle repose sur l'application de niveaux de réduction en fonction du **Quotient Familial (QF)**.

En fonction de votre Quotient Familial (QF) **défini par la CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) **ou de la MSA** (Mutuelle Sociale Agricole) vous pouvez bénéficier de **50 %, 40 %, 30 % ou 20 % de réduction sur votre abonnement PASStille annuel**.

✓ **Horaires bus scolaires Saint-Nauphary – Montauban :**

Le ramassage scolaire est assuré par les Transports Montalbanais. Deux lignes sont en service du **lundi au vendredi**.

- **La ligne 44** part du lieu-dit St-Caprais sur la D8 à **6h45**, suit la D59 (route de Charros, Bonheure, Camel) jusqu'à la D36 (route de la Salvetat Belmontet, Pitous) rejoint la D999, s'arrête à Simarre, les Ayères et rejoint Montauban par la D999.
- **La ligne 43** part du chemin de St-Laurent à **6h57**, puis passe par la rue des écoles, suit la D91 (route de St-Etienne de Tulmont) et rejoint Montauban via St-Martial.

Le retour se fait depuis **La Fobio le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 17h20 et 18h15, et le mercredi à 12h30**.

Service régional des transports du Tarn-et-Garonne et Trafic Routier

Depuis le 1er janvier 2018, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée est devenue autorité organisatrice des transports interurbains et scolaires pour le département du Tarn-et-Garonne.

Les agents du service régional des transports du Tarn-et-Garonne vous accueillent désormais à l'adresse suivante :

**Maison de la Région de Montauban - Service régional des transports - 20 place Prax Paris 82000 Montauban –
05 61 39 69 64**

En cas d'intempéries ou de perturbations diverses : 0 800 39 06 77

Les renseignements (inscriptions et aides) sont également disponibles sur le site de la Région www.laregion.fr.

Allocation Particulière de Transports Scolaires ☎ 05 61 39 69 64

Ces allocations peuvent être accordées à la demande des familles, à certaines catégories d'élèves :

- Ceux qui, domiciliés et scolarisés dans le département, ne disposent pas d'un service de transport public pour se rendre à leur établissement scolaire. Les demandes concernant les élèves ayant moins de 3 kms à parcourir ne seront pas prises en compte.
- Ceux qui fréquentent un établissement d'un département extérieur pour y suivre un enseignement non dispensé en Tarn-et-Garonne ou pour un cas de force majeure.

Les imprimés sont disponibles en mairie ou sur le site : www.laregion.fr, et à retourner à la **Maison de la Région de Montauban – Service régional des transports** avant le **30 novembre 2018**.

Aide Départementale aux Collégiens

Pour pouvoir bénéficier de l'aide, le collégien doit :

- Etre scolarisé dans une **classe de niveau collège public ou privé (sous contrat)** de la 6^{ème} à la 3^{ème} ou être inscrit dans une classe de niveau collège du Centre National d'Enseignement à Distance (C.N.E.D.)
- Etre scolarisé **en classe de 3^{ème} Prépa-Pro (3PPRO)** dans un lycée professionnel public ou privé, ou **en 4^{ème} et 3^{ème} de l'Enseignement Agricole** ;
- Bénéficier d'une **bourse nationale de Collège** au taux 2 ou 3 et/ou être interne dans un collège public ou privé du Tarn-et-Garonne ;
- Etre **obligatoirement** domicilié dans le Tarn et Garonne.

Vous devez formuler votre demande en ligne avant 15 janvier 2019 à l'adresse suivante :

www.ledepartement.fr/monquotiden/etudier

Armée de Terre - Bureau d'Information de Montauban ☎ 05 63 22 78 20

Un métier – un avenir – de 17 à 29 ans – de la 3^{ème} à Bac + 5 !

www.recrutement.terre.defense.gouv.fr

Dans le Tarn-et-Garonne, l'armée de Terre est présente. Plusieurs permanences sont mises à la disposition du public :

- **Au CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) - Caserne Guibert 13 avenue du 11^{ème} R.I. de Montauban, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 - 13h15 à 17h30, vendredi de 8h00 à 12h00 – 13h15 à 16h30 et le samedi sur rendez-vous.**

BIJ : Bureau Information Jeunesse ☎ 05 63 66 32 12

Le Bureau Information Jeunesse du Grand Montauban et de Tarn-et-Garonne a pour mission de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à la responsabilité en leur fournissant des informations.

Plusieurs services leur sont proposés :

- Le service carte SLAM : est réservé aux jeunes de **moins de 26 ans** résidant, étudiant ou travaillant dans la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban. Elle donne droit à son titulaire aux réductions, avantages ou gratuités dans les établissements culturels et sportifs ou commerces de la ville de Montauban.

Chaque titulaire de la carte SLAM reçoit deux bulletins d'information personnalisés par an (avantages, spectacles en vente, jeux-concours...). La carte SLAM est exclusivement en vente au BIJ de Montauban. La carte SLAM + le chéquier SLAM coûtent 10 €. Pour être valable, la photographie est obligatoire.

- Le service information documentation sur les thématiques suivantes : Vie quotidienne, Loisirs-Vacances, Europe-International, Formation, Emploi ;

- Le service accès Internet / bureautique : consultation gratuite interne, accès aux postes avec utilisation gratuite et libre de logiciels graphiques et traitement texte, imprimante, photocopieur, reliure ;

- Les services : aide au logement ; aide aux projets de jeunes, mobilité européenne

- Le service CV : réalisation ou actualisation du CV ;

- Le service Billetterie spectacles : mise à disposition de places et d'informations spectacles.

Le BIJ est ouvert au public du **mardi au vendredi de 9h à 17h au 2 bd Edouard Herriot (ancienne bibliothèque / Jardins de la Roseaie), en face du lycée A. Bourdelle. Site Internet : www.bij82.fr**



Service National

Jeunes filles et jeunes garçons, vous venez d'avoir 16 ans, **vous devez vous faire recenser à la mairie** de votre domicile, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile (EDF, PTT...) afin que l'on puisse vous délivrer l'attestation de recensement. Une attestation vous sera demandée lors des inscriptions aux examens, concours et permis de conduire. Suite au recensement, une convocation vous sera envoyée par le **Service National** pour participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

Tout changement d'adresse doit être signalé au Centre du Service National au 05 62 57 38 68

Assistantes maternelles agréées

Les assistantes maternelles agréées résidentes sur la Commune, au 05 juillet 2018 :

Capacité d'accueil TOTAL : 32

Mme BANZATO Rosa

- 74 chemin de Virlande
- 05 63 24 26 52 / 06 10 74 39 72
- Capacité d'accueil : 4

Mme GAUTHIER Pearl

- 1346 route d'Albi
- 05 63 24 27 46 / 07 61 19 90 37
- Capacité d'accueil : 4

Mme PLESSIS Aude

- 250 chemin de Virlande
- 06 75 21 99 19 / 05 63 91 20 04
- Capacité d'accueil : 4

Mme RAMOUSSIN Sonia

- 164 chemin de Combet
- 06 03 94 04 54 / 05 63 31 42 33
- Capacité d'Accueil : 4

Mme SAULNIER (ép. MALEYSSON) Caroline

- 150 route de Reyniès
- 06 15 29 35 24 / 05 63 26 08 57
- Capacité d'accueil : 4

Mme SAUZER Yannick

- 160 chemin de Virlande
- 06 24 27 02 81
- Capacité d'accueil : 4

Mme THAU Christine

- 31 route d'Albi
- 05 63 67 90 39 / 06 85 63 56 30
- Capacité d'accueil : 4

Mme VERNHES Isabelle

- 383 chemin de Combet
- 05 63 67 96 03 / 06 76 17 64 46
- Capacité d'accueil : 4

Relais assistantes maternelles

Dans le cadre de la communauté d'agglomération, le relais assistantes maternelles assure des permanences d'accueil pour les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile à la mairie sur rendez-vous.

Vous pouvez contacter Céline TERRANCLE qui se tient à votre disposition, au **05 63 22 28 80 ou 06 70 40 18 86**.

Des ateliers d'éveil pour les enfants de 2 mois à 4 ans accompagnés de leur assistante maternelle ont lieu le **jeudi matin de 9h30 à 12h00**, à la salle annexe de la mairie.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité et passeport

Depuis mars 2017, les demandes ne se font plus à la mairie de Saint-Nauphary.



Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) ont évolué. Les demandes sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les passeports biométriques. Les usagers doivent se présenter personnellement dans les mairies (uniquement sur rendez-vous) équipées du dispositif pour la prise d'empreinte et les signatures.

En Tarn-et-Garonne, 14 communes peuvent instruire les demandes de cartes nationales d'identité :

Beaumont de Lomagne, Caussade, Labastide Saint Pierre, Lauzerte, Montauban, Nègrepelisse, Valence d'Agen, Castelsarrasin, Grisolles, Lafrançaise, Moissac, Montech, Saint Antonin-Noble-Val, Verdun Sur Garonne)

L'état simplifie vos démarches : les cartes d'identité passent de **10 à 15 ans** pour les personnes majeures.

Elles sont valables 5 ans de plus et ne nécessitent aucune démarche administrative. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Certains pays acceptent une CNI en apparence périmée mais dont la validité est prolongée ; d'autres n'ont pas officiellement transmis leur position.

Si vous souhaitez voyager avec votre carte nationale d'identité (CNI) à l'étranger, il est recommandé de consulter au préalable le www.diplomatie.gouv.fr, dans la rubrique « service aux citoyens »

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures.

CONTACTS

Mairie de Montauban

9 rue de l'Hôtel de Ville
82000 Montauban
Tél : 05 63 22 14 84 ou 05 63 22 12 73

Ouverture du service « Passeports- C.N.I. »

Du mardi au jeudi : 8h40-11h40/13h40-16h00
Le lundi et le vendredi : 8h40-16h sans interruption

Mairie de Grisolles

4 avenue de la République
82170 Grisolles
Tél : 05 63 67 30 21

mairie-grisolles@info82.com

Ouverture du service « Passeports- C.N.I. »

Lundi : 13h00-15h00
Mardi: 08h30 – 11h00
Mercredi, vendredi : 14h00-15h30

Mairie de Labastide Saint Pierre

Place de la Mairie – BP 7
82370 Labastide Saint Pierre
Tél : 05.63.30.50.27

mairie@labastide-st-pierre.fr

Ouverture du service « Passeports- C.N.I. »

Mercredi, vendredi, samedi : 09h00-12h00
Lundi, vendredi : 13h30-17h00

Mairie de Verdun sur Garonne

Place de la Mairie
82600 Verdun sur Garonne
Tél : 05.63.02.50.36

accueil-verdun_sur_garonne@info82.com

Ouverture du service « Passeports- C.N.I. »

Mercredi : 09h00-12h00/14h00-17h00
Jeudi: 15h00-19h00
Vendredi: 14h-17h00
Samedi: 10h00-12h00

Mairie de Nègrepelisse

5 place de l'Hôtel de Ville
82800 Nègrepelisse
Tél : 05.63.64 22 66

QUELLE PROCÉDURE ?

➤ Prévoir un délai suffisant avant votre départ pour l'établissement du passeport ou de la Carte Nationale d'Identité.

➤ Toute personne désirant déposer une demande doit se présenter en personne.

➤ Les demandes de passeports ou Cartes Nationales d'Identité se font sur rendez-vous uniquement.
Prenez contact avec la mairie.

➤ Présence obligatoire du demandeur et de son représentant légal pour les personnes mineures au dépôt et au retrait du dossier.

➤ Les passeports ou Cartes Nationales d'Identité doivent être retirés par l'intéressé dans un délai inférieur à 3 mois. Passé ce délai, les titres seront détruits.

La Commune ne peut être tenue responsable des délais de réalisation et de réception des passeports ou Cartes Nationales d'Identité.

Passeports Biométriques

C.N.I.

Cartes Nationales d'Identité

Vos démarches !



Votre rendez-vous

Date : ____ / ____ / ____

Heures : ____ : ____

Commune : _____



Urbanisme



Tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (toiture, fenêtres, portes, clôtures, piscine...) sont soumis à une déclaration préalable ou une autorisation à faire auprès de la mairie.

Inscription sur les listes électorales



La demande d'inscription est personnelle et a lieu à tout moment de l'année **jusqu'au 31 décembre** et ne prend effet qu'à partir du mois de mars de l'année suivante. Afin de vous inscrire, vous devez vous présenter au secrétariat de mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

Opération « Tranquillité Vacances »



Des opérations « tranquillité vacances » (rondes des forces de sécurité) sont organisées pendant les vacances scolaires : signalez votre départ auprès de la gendarmerie nationale.

Internet des services de l'Etat : www.tarn-et-garonne.gouv.fr.

Ce formulaire doit être remis, dûment complété à la mairie de votre domicile.

Médiateur de la République ☎ 05 63 21 18 00



Vous avez des litiges ou des conflits à régler avec des administrations ? Contactez le secrétariat de M. Norbert OTTOLINI et de M. Gérard NEGRE, délégués du médiateur de la République à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, **140 avenue Marcel Unal**. Vous pouvez les rencontrer :

M. OTTOLINI : le **mardi matin de 9h à 12h**, ou le **mercredi matin de 9h à 12h**. Email : norbert.ottolini@defenseurdesdroits.fr

M. NEGRE : le **jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30**. Email : gerard.negre@defenseurdesdroits.fr

Services impôts

✓ **Centre des Impôts de Montauban ☎ 05 63 21 57 00**

Depuis le **1^{er} août 2017**, un **nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous** est mis en place au Service des Impôts des Particuliers de Montauban. Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et si cela est nécessaire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et munis des pièces utiles.

Attention : les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignement, remise de formulaire...) peuvent toujours s'effectuer au guichet des centres des finances publiques, sans rendez-vous.

Site internet : www.impots.gouv.fr



✓ **Le Conciliateur Fiscal Départemental**

Si vous pensez que votre situation fiscale n'a pas été appréciée correctement (problème de déclaration, de calcul ou de paiement de votre impôt), ou si vous n'êtes pas satisfait de la qualité du service qui vous est rendu par les services fiscaux ou le Trésor Public, vous pouvez vous adresser au conciliateur fiscal de votre département.

Email : conciliateurfiscal82@dgfip.finances.gouv.fr

Impôts 2018 : information paiement et services

La loi rend obligatoire le paiement par voie dématérialisée de tout montant d'impôt supérieur à 1 000 € par l'un des trois moyens suivants :

- Le paiement direct en ligne
- Le prélèvement à l'échéance
- Ou le prélèvement mensuel

Attention : ce seuil de paiement obligatoire sera ensuite abaissé à 300 € en 2019.

La Direction Générale des Finances Publiques offre à l'utilisateur un ensemble de services en ligne :

sur impots.gouv.fr

- Corriger sa déclaration de revenus
- Gérer son prélèvement à la source
- Consulter sa situation fiscale
- Payer ses impôts directement en ligne
- Acheter des timbres fiscaux électroniques
- Consulter un extrait du plan cadastral

sur application mobile impots.gouv

- Valider sa déclaration de revenus préremplie
- Consulter ses documents fiscaux et les partager
- Gérer son profil
- Payer ses impôts

Illustration with icons of gears, a calendar for 2018, a laptop, a smartphone, and a calendar for 2019.

SIMPLIFIEZ LE PAIEMENT DE VOS IMPÔTS !

En 2018, si le montant dû de votre avis d'impôt est supérieur à **1 000 €**, vous devez choisir un moyen de paiement dématérialisé :

paiement en ligne sur impots.gouv.fr,
prélèvement mensuel ou à l'échéance

En 2019, ce seuil sera abaissé à **300 €**

... et sur l'application impots.gouv

impots.gouv.fr

Simplifiez-vous l'impôt avec l'appli Impots.gouv !

téléchargez-la gratuitement

consultez vos documents

déclarez vos revenus

modifiez votre profil

gérez vos paiements

QR codes for Google Play and App Store.

FINANCES PUBLIQUES

impots.gouv.fr

Rétablissement de l'autorisation de sortie de territoire

Pour lutter contre les départs à l'étranger de jeunes radicalisés, l'autorisation de sortie du territoire est rétablie **depuis le 15 janvier 2017**.

Ainsi, l'enfant qui quitte le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire signée par un parent (ou responsable légal). Ce dernier doit remplir le formulaire [cerfa n°15646*01](#) mentionnant notamment la durée de l'autorisation qui ne peut excéder un an à compter de la date de la signature.

Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire et de l'original de la carte d'identité du mineur ou passeport. Le document est téléchargeable sur le site web : service-public.fr



Nouveautés

Trésorerie Municipale de Montauban - ☎ 05 63 03 37 35

Depuis le 1^{er} janvier 2018, vous ne devez plus aller à la Trésorerie de Labastide-St-Pierre mais à la **Trésorerie Municipale de Montauban** située au 21 rue du Lycée pour effectuer toutes vos démarches administratives.

Horaires : Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mail : t082017@dgfip.finances.gouv.fr

Maison de services au public



Les Maisons de services au public (**MSAP**) permettent de proposer aux citoyens en un lieu unique un ensemble de services destinés à les accompagner au quotidien dans leurs démarches administratives.

Le déploiement des MSAP permet de proposer aux citoyens en un lieu unique un ensemble de services destinés à les accompagner au quotidien dans leurs démarches administratives. 7 opérateurs nationaux participent au dispositif (Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, GRDF et La Poste) ainsi que de nombreux autres partenaires locaux. Des Equipements peuvent être mis à votre disposition : accès internet, imprimante, photocopieuse, scanner, téléphone, espace de confidentialité ...

Rapprochez-vous des deux MSAP proche de Saint-Nauphary :

- **Maison de services au public (Bureau de Poste) - Villebrumier**
Adresse : place de la Mairie 82370 Villebrumier
Email : msap.villebrumier@laposte.fr - **Téléphone** : 05 63 68 03 99
Horaires : mardi : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 et du mercredi au samedi de 08h30 à 12h00
- **Maison de services au public - Labastide-Saint-Pierre**
Adresse : 120 avenue Jean-Jaurès 82370 Labastide-Saint-Pierre
Email : eref.cctgv@info82.com - **Téléphone** : 05 63 30 07 54
Horaires : du mardi au jeudi : de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 09h30 à 12h30

Permis de conduire et carte grise : c'est maintenant en ligne !

Une nouvelle étape a été franchie dans la modernisation des démarches administratives. Depuis le 1er novembre 2017, les démarches cartes grises, changement d'adresse, changement de titulaire, demande de duplicata ou cession de véhicule et les démarches de permis de conduire doivent être effectuées obligatoirement sur le site www.ants.gouv.fr.

CALENDRIER DES DIVERSES MANIFESTATIONS 2018/2019

Octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Loto • Journée des Aînés • Loto 	<p>dimanche 14 octobre 2018</p> <p>dimanche 21 octobre 2018</p> <p>samedi 27 octobre 2018</p>	<p>Les Joyeux Anciens</p> <p>Mairie</p> <p>Lo Réviscol</p>	<p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p>
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Loto • Repas • Loto • Bourse aux jouets 	<p>samedi 10 novembre 2018</p> <p>dimanche 11 novembre 2018</p> <p>dimanche 18 novembre 2018</p> <p>dimanche 25 novembre 2018</p>	<p>SNAC Omnisport</p> <p>Anciens Combattants</p> <p>La Paroisse</p> <p>Amicale Parents d'Elèves</p>	<p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p>
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Loto • Repas 	<p>samedi 1er décembre 2018</p> <p>dimanche 2 décembre 2018</p>	<p>A.C.C.A. de Saint-Nauphary</p> <p>Les Joyeux Anciens</p>	<p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Charros</p>
Janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Voeux • Assemblée Générale • Assemblée Générale • Loto 	<p>dimanche 6 janvier 2019</p> <p>dimanche 13 janvier 2019</p> <p>dimanche 20 janvier 2019</p> <p>dimanche 27 janvier 2019</p>	<p>Mairie</p> <p>Anciens Combattants</p> <p>Les Joyeux Anciens</p> <p>Anciens Combattants</p>	<p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle du 3ème âge</p> <p>Salle de Charros</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p>
Février	<ul style="list-style-type: none"> • Repas • Bal Occitan • Assemblée Générale • Loto 	<p>samedi 9 février 2019</p> <p>samedi 16 février 2019</p> <p>dimanche 17 février 2019</p> <p>dimanche 24 février 2019</p>	<p>Saint-Nauphary Vélo Sport</p> <p>Lo Réviscol</p> <p>Lo Réviscol</p> <p>Les Joyeux Anciens</p>	<p>Salle de Charros</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p>
Mars	<ul style="list-style-type: none"> • Loto • Loto • Vide dressing • Bal Occitan 	<p>dimanche 10 mars 2019</p> <p>samedi 16 mars 2019</p> <p>dimanche 24 mars 2019</p> <p>samedi 30 mars 2019</p>	<p>La Paroisse</p> <p>SNAC Omnisport</p> <p>Gym Club</p> <p>Lo Réviscol</p>	<p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p>
Avril	<ul style="list-style-type: none"> • Théâtre • Repas • Vide-greniers 	<p>samedi 6 avril 2019</p> <p>jeudi 11 avril 2019</p> <p>lundi 22 avril 2019</p>	<p>St NO'Livres</p> <p>Les Joyeux Anciens</p> <p>Lo Réviscol</p>	<p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Charros</p> <p>Place du village</p>
Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Fête du Printemps • Pêche à la truite • Vide-greniers 	<p>dimanche 5 mai 2019</p> <p>dimanche 12 mai 2019</p> <p>dimanche 19 mai 2019</p>	<p>Lo Réviscol</p> <p>A.C.C.A. de Saint-Nauphary</p> <p>Amicale Parents d'Elèves</p>	<p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Lac du Roussillon</p> <p>Place du Village</p>
Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Bal Occitan • Fête du village • Assemblée Générale • Spectacle de danse • Fête de la musique • Fête des écoles • Assemblée Générale • Assemblée Générale • Vide-greniers 	<p>samedi 1er juin 2019</p> <p>du 08 au 10 juin 2019</p> <p>vendredi 14 juin 2019</p> <p>samedi 15 juin 2019</p> <p>vendredi 21 juin 2019</p> <p>samedi 22 juin 2019</p> <p>samedi 22 juin 2019</p> <p>vendredi 28 juin 2019</p> <p>dimanche 30 juin 2019</p>	<p>Lo Réviscol</p> <p>Comité des fêtes de Saint-Nauphary</p> <p>SNAC Foot</p> <p>Gym Club</p> <p>St NO'Livres</p> <p>Ecoles</p> <p>SNAC Omnisport</p> <p>SNAC Basket</p> <p>SNAC Omnisport</p>	<p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Complexe Sportif</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Place du village</p> <p>Salle de Saint-Nauphary</p> <p>Complexe Sportif</p> <p>Salle de Charros</p> <p>Stade</p>
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Fête de Charros 	<p>du 6 au 7 juillet 2019</p>	<p>Comité des Fêtes de Charros</p>	<p>Salle de Charros</p>

Le nettoyage de la salle incombe à chaque utilisateur



LA PAROLE

A NOS



ASSOCIATIONS

COMMUNALES



Les textes sont publiés sous la responsabilité des associations.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-NAUPHARY



Cette Amicale tient un rôle fondamental au sein de notre société en perpétuant la mémoire aussi bien des périodes sombres de notre histoire que des moments de joie lors des libérations. Elle organise des cérémonies du souvenir aux Monuments aux Morts présents sur la commune pour la fête nationale, les commémorations du 19 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.

Comme chaque année, l'amicale organise son traditionnel repas du 11 novembre qui cette année se déroulera le 11 novembre 2018. **Toute personne intéressée peut demander son inscription auprès de Monsieur Gérard CURNAC, même si elle n'est pas adhérente à l'association.**

Enfin, les membres de l'Amicale vous attendent nombreux à leur loto.

BUREAU :

Président : Gérard CURNAC

Vice-Président : Claude MONTILLET

Trésorier : Georges SERNY

Trésorier Adjoint : Moïse HOULES

Secrétaire : Gilles VERNHES

Membres du bureau : Gaston BLANC, Antoine ORRU, Aimé BROUSSE et Robert LAJANIE

Porte-drapeaux pour Saint-Nauphary

M. BERNAT Maurice

M. FRONTY Jean-Marie

Contact : Gérard CURNAC au ☎ 05 63 67 85 94





LES JOYEUX ANCIENS DE SAINT-NAUPHARY

L'association « LES JOYEUX ANCIENS » de Saint-Nauphary tient un rôle auprès de tous les retraités jeunes ou moins jeunes en créant un lien social afin d'éviter l'isolement, fléau de notre société.

PARTICIPONS ENSEMBLE « AU PLAISIR DE SE REUNIR ET DE S'AMUSER »

TOUS LES MERCREDIS du 1^{er} Janvier au 31 Décembre
Jeux divers dans la petite salle communale de 14 h à 18 h



QU'AVONS NOUS FAIT EN 2018 :

DANS LES NOUVEAUTES

Ouverture aux voyages de 8 jours en partenariat avec la fédération



- LA CORSE DU SUD du 5 au 12 mai
- ST TROPEZ MONACO du 23 Juin au 30 Juin
- L'ILE DE RE du 2 Septembre au 9 Septembre
- LA RUSSIE du 1^{er} Octobre au 5 Octobre

COURS GRATUITS

OUVERTURE DES ATELIERS DE GYMNASTIQUE DOUCE

Tous les jeudis de 14 h à 17 h salle de fêtes de CHARROS

PLUS TRADITIONNEL

- Loto du 25 Février 2018
- Fête anniversaire du 8 Mars 2018
- Repas de printemps du 12 Avril 2018
- Fête anniversaire du 24 Mai 2018
- Voyage 1 journée à RIEUX VOLVESTRE
- Loto du 14 Octobre 2018
- Repas de Noël du 2 Décembre 2018

POUR L'ANNEE 2019

- 4 Grands voyages de 8 jours
- 1 voyage 1 journée
- 2 lotos
- 2 grands repas
- 4 après -midi anniversaire
- Ateliers gym douce
- Jeux tous les mercredis



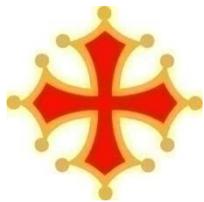
SI NOTRE PROGRAMME VOUS A SEDUIT, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

L'adhésion annuelle est de 15 euros -
NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE ...

Contact :

PRESIDENTE :
TRESORIERE :

LEONE Denise Port : **06 82 49 18 11**
MALCORPS Lydie



Lo Reviscol de Saint-Nauphary



Une association en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel occitan qui réunit danses traditionnelles et randonnée.

Trois ateliers de danses traditionnelles occitanes :

Salle des fêtes de St-Nauphary

- ✓ le **lundi** de 20h20 à 22h00 pour les danseurs du groupe folklorique
- ✓ le **jeudi** de 20h10 à 22h00 pour les débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner

Nouveau en 2017/ 2018 : le **vendredi** de 16h30 à 17h45 initiation des enfants des écoles de St-Nauphary à la danse folklorique. Un nouvel atelier ouvrira à Reynies pour les enfants dès la rentrée scolaire.

Salle des fêtes de Villemade

- ✓ le **mardi** de 20h10 à 22h00 pour les débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner

Si vous souhaitez nous rejoindre lors de nos nombreuses manifestations, nous vous proposons chaque année :

St-Nauphary : loto en octobre, bal occitan en février, vide grenier le lundi de Pâques, Villemade : bal en septembre
Le groupe folklorique qui compte une trentaine de danseurs se produit dans de nombreuses fêtes et manifestations (fête des vendanges, marché de Montauban, Monclar de Quercy..) maisons de retraite...

Un atelier randonnée fort de 76 adhérents, qui fonctionne du 1er janvier au 31 décembre

- ✓ le **lundi** matin : marche rapide au bord du canal
- ✓ le **mercredi** et le **samedi** : randonnées dans tous les beaux coins du département et au-delà,

Parmi les nombreuses destinations : Vaylats, lacs pyrénéens, une semaine de randonnées à La Colle sur Loup, randos nocturnes et en juin 2019 une semaine de randonnées à Belle Ile En Mer.

En 2019, nous fêterons les 30 ans de notre association avec un concert de Nadau le 9 novembre, à Monclar de Quercy.

La cotisation annuelle pour l'ensemble de ces activités est de **15€**, jeunes et moins jeunes, rejoignez-nous, vous serez les bienvenus !

Président	Jean-Pierre Desvals	05 63 67 85 92
Atelier danses groupe folklorique	Monique Paravano	05 63 91 31 81
Atelier Villemade	Eric Faillieres	06 11 20 68 37
Randonnées	Hugues Constant	05 63 67 87 84

Site internet : // loreviscol.e-monsite.com/

ACCA de St Nauphary



Le Président et les membres du bureau remercient tous ceux qui apportent leur aide et leur soutien lors des battues et lors des différentes manifestations :

- Loto des chasseurs
- Pêche à la truite avec repas « sangliers rôtis »

Deux manifestations qui ont rencontré un beau succès notamment la journée de pêche où le soleil était au rendez-vous.

Comme les années précédentes, tout sera mis en œuvre pour réguler et limiter les prédateurs commises aux cultures et aux poulaillers par les différents prédateurs et le gros gibier.

Dans le cadre de la gestion des populations de grands gibiers, le plan de chasse de 42 chevreuils a été réalisé.

Un chevreuil a, cette année encore, été offert par l'intermédiaire de la fédération des chasseurs à la Croix Rouge. Cette action sera reconduite.

Nous aurons le plaisir de partager un moment de convivialité lors de nos prochaines manifestations :

- Loto en décembre
- Pêche à la truite et sanglier à la broche au mois de mai

Amis chasseurs, respectons les consignes de sécurité.

Restons courtois envers les autres usagers de la nature et les propriétaires terriens.

Le Président,
Mr Jean-Louis BOURNET.

Contact : 06 82 13 23 62



SAINT-NAUPHARY

VELO SPORT



Crée en 2000, le Saint-Nauphary Vélo Sport a pour but d'amener de plus en plus de personnes à la compétition cycliste, la course ou la cyclo sportive dans une ambiance conviviale.

Les résultats sportifs 2018 sont exceptionnels :

20 victoires

23 places dans les cinq premiers

2 titres champion départemental : Eric de Saint-Nicolas et Philippe Brousset et 1 vice-championne Nama Balintad

Pour la nouvelle saison 2018-2019 : venez nous rejoindre pour partager la passion du vélo sur les routes de nos départements.

Merci à tous les bénévoles, sponsors, coureurs et élus municipaux qui nous aident tout le long de l'année et en particulier lors des manifestations.

Si vous souhaitez suivre les résultats de notre club, nous vous donnons rendez-vous sur notre blog : <http://velosport.canalblog.com/>

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter M. Jean-Louis BRINGER au ☎ 06.37.29.38.82 à partir de 19h30.



MOTO CLASSIC MANIA

ACTIVITES DU CLUB

Moto Classic Mania, est une association type loi 1901 regroupant les possesseurs ou sympathisants des motos des Années 60/80, dites Classiques.

Nous organisons chaque année un rassemblement de ce type de motos sur un week-end, avec un repas et soirée musicale le samedi, une balade dans la région et repas le dimanche.

Cette année va se dérouler la 13^{ème} édition, environ 100 motos sont attendues du **22 septembre 2018 au 23 septembre 2018** pour partager cette même passion de machines pas si vieilles que ça et pour évoquer les souvenirs de balades passées, les améliorations à leur apporter pour une meilleure fiabilité et ainsi se rencontrer.

Tout au long de l'année, les membres du club participent à des rassemblements sur la France entière, sur des thèmes divers et variés.

Moto Classic Mania dont le siège social est situé 5 impasse Tournou à St Nauphary, est le reflet d'une époque chère aux passionnés, époque qui marque les débuts à moto de la plupart d'entre eux.

Contact 05 63 67 93 17 soir

Président : Vincent MALY
Secrétaire : Pierrick PORTE





Les échos du SNAC Omnisport

La saison 2017/2018 a été marquée par les mêmes manifestations que la saison précédente (lotos, vide grenier) ; une seule nouveauté : la suppression du goûter de Noël et son remplacement par une sortie pour les jeunes des écoles de foot et de basket. Cette sortie a été organisée fin juin au lac de Monclar. Le club avait prévu les entrées (bien sûr) mais aussi le pique-nique et les jeux. Nous avons noté près de 120 participants (parents et enfants), tous réjouis de cette belle journée.

Du fait de la présidence « tournante » prévue par les statuts, la direction du club revenait pour les deux prochaines saisons au football. L'assemblée générale du 22 juin 2018 élisait Jean-Marc ROUX à la présidence.

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Président : Jean-Marc ROUX (football)

Secrétaire : Christophe LECOINTE (personnalité)

Trésorier : Jean-Philippe BAYOL (personnalité)

Membres de droit : Robert BOUTHORS (pétanque), Fabien BRULE (basket), Alain CURNAC (football)

Membres élus :

Albert Vigneulle et Michel Moulin (football)

Brigitte Bournet et Nicole Thau (basket)

Lucien Nicodemo (pétanque)

Personnalités :

Claude Estabes, Véronique Joly et Hervé Viatgé



Equipe Senior 1



Equipe U19

Notre club a connu une saison 2017/2018 bien remplie avec la montée en division supérieure de nos équipes seniors 1 et 2, sans oublier l'équipe U19 finaliste de la coupe interdistrict ainsi que l'équipe U15 qui a remporté la coupe trophée sport.

Afin de poursuivre dans cette dynamique, l'objectif de cette nouvelle saison sera de structurer l'école de football de façon à mieux accueillir et former nos jeunes pousses.

Outre ses 3 équipes seniors district, notre club possède une école de foot qui accueille les joueurs dès la catégorie U6/U7 jusqu' à la catégorie U15, et une équipe vétérans loisir. **Les jeunes filles qui désirent pratiquer le football sont les bienvenues.**

[Vous pouvez suivre l'actualité du club sur notre page Facebook «Saint-Nauphary Football».](#)

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur : Bernard Paillares

Co-président : Alain Cournac, Michel Moulin

Secrétaire : Ludovic Violin

Trésorier : Romain Thirion



Ecole de foot

Nous remercions tous les éducateurs, bénévoles, partenaires, élus ainsi que l'équipe municipale pour l'entretien du stade.

Si le milieu sportif et associatif vous intéresse :

« REJOIGNEZ-NOUS ! IL Y A TOUJOURS UNE PLACE POUR VOUS »

Contact : 06-43-51-27-59



Après une saison 2017 / 2018 riche en évènements (2nde place des Séniors en championnat départemental, demi-finale Pyrénées pour nos équipes U15 F et U 17 F, championnat Occitanie pour les U 13 F, bons résultats pour nos autres équipes jeunes en championnat départemental....), la trêve estivale se termine et les différentes équipes du club ont déjà rejoint les parquets.

L'assemblée générale du mois de juin a validé le nouveau bureau suite à la volonté de son ancien président de ne pas poursuivre ses fonctions (un grand merci à Arnaud JEAN-BAPTISTE pour cette année passée à la présidence du club).

Le club reste plus que jamais tourné vers ses jeunes qui sont l'avenir de notre section et accueille les enfants dès 6 ans jusqu'aux seniors filles.

Le partenariat avec le club de MONTAUBAN (MBC) a été reconduit pour certaines équipes dans le but d'atteindre le niveau régional. Ainsi pour la première fois, nos U 18 F évolueront cette année en championnat Occitanie pendant que nos SENIORS Filles viseront à nouveau la montée en Régional 3.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent s'investir, d'une manière ou d'une autre, dans la vie du club à nous rejoindre.

Retrouvez tous les évènements du club sur notre page <https://www.facebook.com/SaintNaupharyBasket/>

Bureau :

Présidents d'honneur : Bernard PAILLARES et Claude ESTABES

Président : Fabien BRULÉ

Vice-président : Tahar MOURADI

Secrétaire : Patricia MOURADI

Trésorière : Brigitte BOURNET

CONTACT : snac.basket@gmail.com



Snac

pétanque

Cette dernière saison a été perturbée par le grave accident subi par le Président Alain BONHOMME qui a aussi gravement marqué tous les membres de la section. C'est pourquoi on peut dire qu'il s'agit d'une année blanche.

Cependant les réunions amicales du vendredi soir ont repris cet été.

La section a également participé aux trois concours du tournoi des anciens avec plus ou moins de résultats positifs.

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Président : Alain Bonhomme

Président exécutif : Robert BOUTHORS

Secrétaire : Rémy BONHOMME

Trésorier : Lucien NICODEMO





Vous souhaitez, pour vous ou votre enfant, bouger, vous dépenser dans une ambiance conviviale et familiale, proche de chez vous.

VENEZ NOUS REJOINDRE 😊😊😊

Nous vous proposons pour **l'année 2018-2019** des :

- **COURS ADULTES de GYM-ABDO-STRETCHING** le LUNDI 19h00-20h00 à St-Nauphary et/ou le MERCREDI 19h00-20h00 à Charros.
- **COURS ENFANTS/ADO (5 à 16 ans) de MODERN JAZZ** le MARDI (18h30-19h30/19h30-20h30) et le JEUDI (18h00-19h00/19h00-20h00) à St Nauphary (composition des groupes à la rentrée).
- **COURS ADULTES de FITNESS/MODERN JAZZ/ZUMBA** le JEUDI 20h30-21h30 à St-Nauphary.

Inscription le jeudi 13 septembre à 18h30, salle des fêtes de Saint-Nauphary.

TARIFS ACTIVITES (*) :	GYM	DANSE enfants /ado	DANSE adultes
TARIFS	70 euros	120 euros	120 euros

*- 10% sur la deuxième inscription pour les adhérents d'une même famille ou si l'adhérent choisi plusieurs activités.

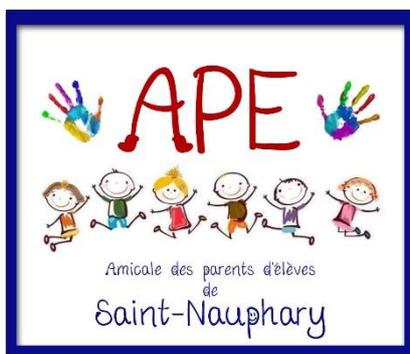
Reprise des cours à compter du 17 septembre.

- **Cours d'essai gratuit**
- Possibilité de régler en plusieurs fois (Chaque chèque sera débité au début de chaque mois)

Pour toute information n'hésitez pas à nous contacter :

Sophie 06.32.92.78.79, Christelle 06.35.94.59.54 ou Laure 06.62.16.44.38

Et retrouvez-nous sur notre site : gymclubdanse.blogspot.fr



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE (Amicale des parents d'élèves) est l'association composée des parents d'élèves bénévoles, qui organisent des manifestations au profit des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Nauphary.

Tout au long de l'année, des actions sont mises en place, en voici quelques exemples :

INITIATIVES créations de support (mugs, sacs, torchons, ...) avec les dessins de vos enfants

BOURSE AUX JOUETS fin novembre, début décembre

VENTE DE SAPINS DE NOËL

VIDE GRENIER fin mai début juin

TOMBOLA JEUX ET REPAS lors de la kermesse fin juin

Les bénéfices réalisés sont alloués aux écoles au prorata du nombre d'élèves,

En 2017/2018, l'APE a pu notamment contribuer à :

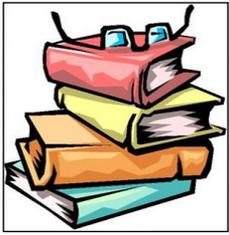
- ♣ Pâques, nous offrons à tous les enfants les œufs en chocolat
- ♣ Participation et/ou Financement des spectacles de Noël pour les écoles
- ♣ Participation aux frais de transport (Bus)
- ♣ Achat de petit matériel, jeux, vélos pour l'école maternelle ...

Si vous souhaitez plus d'informations sur la répartition des bénéfices, veuillez contacter notre Présidente Mme Emilie Fabre : 06.16.76.12.24

Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues, chacun pouvant participer selon ses possibilités, et c'est avec grand plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre afin que l'APE continue son action au bénéfice de nos enfants.

Contacts: Emilie Fabre 06.16.76.12.24

www.apesaintnauphary.canalblog.com



L'ASSOCIATION ST NO' LIVRES

propose

DES EXPOSITIONS A LA MEDIATHEQUE



DES ANIMATIONS

LECTURE DE CONTES D'HALLOWEEN
CONCOURS DE DESSINS DE NOËL
THÉÂTRE

CONTACTS

Isabelle SERNY

06 20 95 42 22

Nathalie BORJA

06 73 83 65 65

COMITE DES FETES DE SAINT-NAUPHARY

Deux manifestations majeures ont été organisées par le comité des fêtes en 2018.

La traditionnelle fête du village a connu des moments forts. Le feu d'artifice a pu être tiré et les jeunes et les plus grands ont pu profiter de la soirée mousse.

Pour clôturer l'été, et se retrouver avant la rentrée, le Comité a organisé un marché gourmand avec animation musicale. Vous avez été nombreux à répondre présents à cet événement. Durant toute la soirée, la place du village dans son ensemble, nous a réuni au cours d'un moment convivial en dégustant des plats variés.

Cet engouement nous encourage donc à reproduire ce marché gourmand fin août 2019, nous vous y attendrons nombreux.



Principales dates à retenir pour 2019 :

8, 9 et 10 juin, fête du village

24 août, marché gourmand sur la place du village

Bureau

Président : Frédéric SANTERRE

Vice-Présidente : Audrey PERIGORD

Vice-Président Adjoint : Ludovic DAUBANES

Trésoriers : Raphaël RISPE et Mickael SANTOS

Secrétaires : Sandrine GUIOT et Caroline LORMIERES



COMITE DES FETES DE CHARROS

Les 30 juin et 1^{er} juillet, nous avons réitéré cet évènement qu'est la Fête de Charros !!!

Nous avons gardé les temps forts, marché gourmand du samedi suivi du « bal disco », le déjeuner du dimanche suivi du tournoi de pétanque, les moules à la paille en soirée....

Le succès de la coupe du monde de football et de nos bleus, a un peu limité la fréquentation du marché gourmand, jour du 1/8^{ème} de finale contre l'Argentine, mais c'était pour la bonne cause, nous sommes champions du monde !

Le samedi après-midi également, une nouveauté, notre rando pour les petits, façon « mini trail », évènement qui a eu du mal à trouver son public. Effet coupe du monde certainement, mais probablement aussi par manque de communication, nous tacherons de faire mieux l'an prochain.

Très belle journée du dimanche, avec une belle fréquentation au déjeuner, au tournoi de pétanque et à la soirée « Moules à la paille » qui a toujours beaucoup de succès.

Cette année, le groupe local « MAD » a accompagné ce grand moment de partage dans la cadre d'une formation en trio sur un répertoire rock & blues, que du bon, merci à eux !

Merci à toutes et à tous de votre visite, de votre participation et de votre implication !!!

Si certains d'entre vous souhaitent nous rejoindre pour l'organisation 2019, nous recrutons, n'hésitez pas à nous contacter !

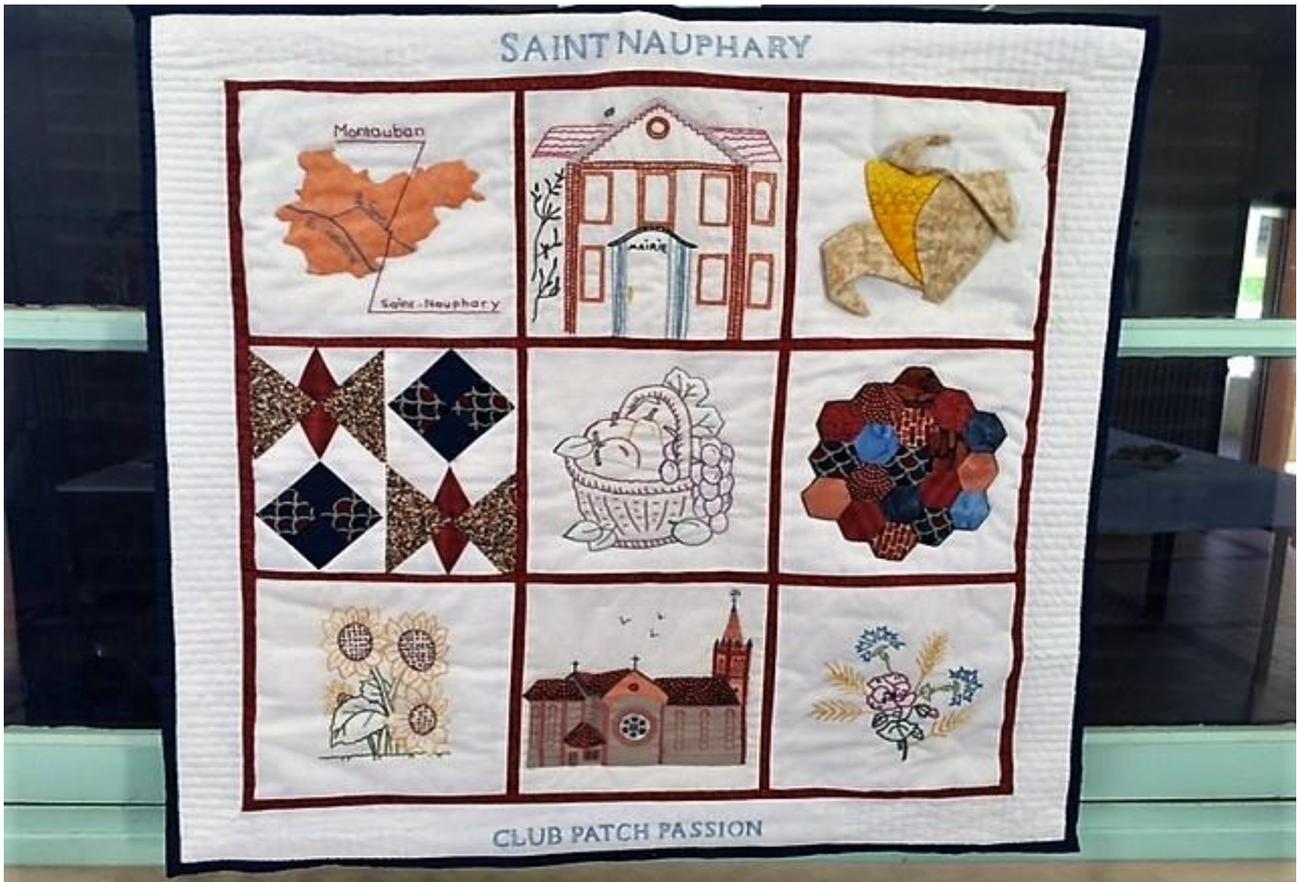
Les Charrossiens Saint Nauphariens !

Bureau :

Président : Pierre-Emmanuel Salviat
Trésorier : Michel Bisson
Secrétaire : Sonia Marin



Association Patch Passion



L'association Patch Passion a été créée il y a 3 ans par un groupe de « mordues » de travaux manuels et plus particulièrement de Patchwork.

Affilié à l'association nationale France Patchwork, le club est hébergé dans la salle d'activités derrière la mairie de St Nauphary et fonctionne tous les mardis de 14 à 18 h, sauf une fois par mois en journée continue de 10 h à 18 h.

Rassemblé autour d'une passion commune et de valeurs de partage, d'entraide, de tolérance et d'ouverture, le club dispose de quelques places à la rentrée d'octobre 2018. (Nombre de places limitées.)

Les débutantes sont acceptées, il faut juste savoir tenir une aiguille.

Des cours sont donnés aux débutantes leur permettant de réaliser un ouvrage au fil des mois, avec différentes techniques qui sont toutes explorées les unes après les autres.

Viennent ensuite des formations réclamées par l'ensemble des membres, telles que boutis, appliqué, piécé, broderie.....

Des ouvrages en commun peuvent être réalisés.

Le club exposera au mois d'octobre à la médiathèque de St Nauphary.

Pour tout renseignement, contacter la présidente, Christiane Padilla au 06 85 26 76 17

LA PAROISSE

UNE EQUIPE PASTORALE

Une équipe de Chrétiens nommée par l'évêque de Montauban partage avec le curé la responsabilité de l'animation pastorale : Père Eric AHISSOU (Administrateur du secteur paroissial) - Karine CHAFFURIN – Jeanine ETIENNE – Christian MARTY – Colette NONORGUES-CROISY, nommée déléguée pastorale.

Cette équipe a pour mission : l'animation pastorale du secteur paroissial.

LES MESSES : Tous les dimanches à 9h30 au Fau et à 11 h à St-NAUPHARY

En semaine : le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 9 h à St-NAUPHARY - Rosaire à 15h30 et adoration du Saint Sacrement à 16h30
le 3^{ème} jeudi du mois à St-NAUPHARY.

LE CATECHISME : **Pourquoi ?** Pour que les parents qui ont fait baptiser leurs enfants puissent tenir la promesse solennelle et l'engagement qu'ils ont pris de leur donner une éducation chrétienne. « Un baptême sans caté, c'est une vie sans nourriture, un paquet cadeau que l'on n'ouvre pas... » Possibilité de préparation au baptême pour les enfants en âge scolaire. De la maternelle à la 6^{ème}, les rencontres de caté sont proposées selon un calendrier remis aux parents lors de l'inscription. **Contact : Karine CHAFFURIN : 06 66 52 33 33 - Colette NONORGUES-CROISY : 06 04 16 90 51**

La catéchèse ne concerne pas uniquement les enfants mais toute personne quel que soit l'âge qui est en recherche ou en marche et qui souhaite approfondir sa foi.

« **FAMILLE D'AUJOURD'HUI** » : des adultes se rencontrent une fois par mois afin de permettre une écoute, un dialogue, un soutien, une aide dans le parcours éducatif des enfants aux différentes étapes de leur développement psychologique. (Des thèmes sont traités selon la demande). Des rencontres pour les couples existent aussi. **Contact : Anne SALAMON 06 12 30 46 64**

LES JEUNES :

Un groupe d'adolescents se rassemble plusieurs fois dans l'année pour réfléchir et agir ensemble.

En lien avec des mouvements comme le M.E.J., le MRJC ... ils participent à des rencontres, des actions de solidarité, des camps ou autres... Ainsi, ils cheminent ensemble en ayant un regard sur les autres.

La préparation à la confirmation leur est proposée. **Contact : Franck GIUSTI 06 34 52 44 13**

LA CHORALE :

Un groupe au service de la liturgie se retrouve tous les 15 jours en soirée. Ouvert à tous.

Contact : Christine GIUSTI : 06 15 71 13 73

PASTORALE DE LA SANTE :

Une équipe de chrétiens accompagnée du curé est chargée de visiter les malades et les personnes âgées à domicile et à la clinique de la Pinède.

Contacts : Père Eric AHISSOU 05 63 67 97 94 – 06.30.79.22.28 - Annette MARTINO : 06 15 15 56 61

LOTO : **Contacts : Denise MALE 05 63 67 84 92 - Marie-Claire PRAX 05 63 26 35 40**

L'EGLISE :

Elle est ouverte tous les jours. Des infos sur la vie de la communauté et les actions pastorales sont données par affichage dans le porche et à l'extérieur. Un document d'information sur les différents services paroissiaux est disponible au fond de l'église. Le bulletin paroissial : « Echos des trois clochers » est un outil de communication et d'information pour tout public, édité une à deux fois par an.

Tous les services de la paroisse restent ouverts à l'intégration de nouvelles personnes qui peuvent aider à la pastorale.

INTERNET :

Un site a été créé afin de communiquer des infos sur les événements et la vie de la paroisse.

Adresse : <http://www.paroisse-saint-nauphary.net> - contact : Christian MARTY 06 89 23 46 12

ACCUEIL et PERMANENCE au presbytère : 830, Route d'Albi à St-NAUPHARY

Tous les jours de 9h30 à 11h45 et 15h à 18h30, l'Administrateur du secteur paroissial : 05 63 67 97 94

Un chrétien assure une permanence tous les mercredis de 15 h à 18 h

Artisans, commerçants, professions libérales, services divers

Vous êtes nouvellement installés sur la commune, faites-vous connaître !

Bar Tabac Presse



SNAC Bar / PMU - Le 5 n°
Jean-Luc LACROUX

09 51 75 89 52

Tabac Presse - Didier LARTIGUE

05 63 67 86 37

Boulangerie pâtisserie épicerie



Chez Lucien
Claire et Christophe PASSEDAT

05 63 67 86 33

Couturière



Clara couturière

06 65 53 96 92

Finances



Banque Crédit Agricole

05 63 68 93 64

Expert-comptable

Brigitte BONNANS SANCHEZ

05 34 66 79 90

Diagnostic immobilier



Diagnostic Immo 82
Olivier DUMAS VIDAU

06 31 45 85 07

Signalétique Objets publicitaires



SIGNAL

Jean-Philippe BAYOL

05 63 20 41 32

Accompagnement commercial – Formateur

SASU AJB CONSEIL PRO

M. Arnaud JEAN-BAPTISTE

07 82 76 05 92

Coiffeurs

Salon coiffure St-N'o

Isabelle LOUPIAS

05 63 67 85 69

Coiffeuses à domicile :

Sophie DOMINGUEZ

06 32 92 78 79

Evelyne LOUIS

06 08 09 82 87

Patricia MALY

05 63 67 93 17

Restaurant / Traiteur / A emporter



Restaurant le Dix 31
Philippe TOUBLANC

05 63 68 86 88

Cuisine Réunionnaise - Saveurs Zoréoles
Nelly BROUARD

06 70 16 47 10

FAN 2 PIZZAS
Fanny MICHEL

05 63 02 00 00

Fleuriste



Le Tournesol
Marie-Thérèse DA-SILVA

05 63 24 27 56

Auto-école



Alexandre BERRIER

05 63 30 15 45

Prêt à porter



Les Jolies Pépettes : Vêtements, lingerie, chaussures et bijoux.
Présente chaque quatrième vendredi du mois sur la place du village
de 8h30 à 14h –

Magali DUBREUIL

06 13 94 08 33

Immobilier



Négociatrice Immobilière Indépendante
Myriam RICHARD

06 10 11 12 17

Restauration d'œuvres d'art



SCI Azurite

Elise RACHEZ et Stéphane MOREAU

05 63 92 12 46

Artiste animalier – portraitiste



De l'envie au croquis
Océane GASSET

06 35 17 38 30

Esthétique



Institut de beauté Comptoir Beauté

Maéva PARIS et Laura MOLINIERES

06 38 17 69 14

Soins esthétiques à domicile et salon - coiffure St-N'o

Stéphanie BEAL

06 16 78 34 45

Vernis semi-permanent Français à domicile - ETER'NAILS

Nathalie MORET

06 37 93 20 22

Médecin généraliste



Docteur Sylvie JUNG

05 63 67 86 36

Clinique soins de suite et réadaptation



Clinique la Pinède

05 63 24 62 62

Infirmiers



Infirmière

Catherine BUSCATTO

06 71 10 65 45

Cabinet d'infirmières

Aurore ARENAL

05 63 03 15 84

Pauline CASSAGNEAU

06 88 86 63 17

Audrey PERIGORD

06 28 63 31 89

Anne PFEIFFER

06 14 19 60 68

06 60 32 28 63

Cabinet de soins infirmiers

Yolande MOKRYCKI

05 63 67 96 55

Olivier SILVA

06 11 76 83 01

06 17 41 38 47

Cabinet d'infirmières

Gaëlle BRULEY et Béatrice GRIMAUX

05 63 30 79 12

Cabinet d'infirmières

Millie VALLON

06 25 74 11 58

Floriane DEFARGES

06 49 66 80 66

Pharmacie



Valérie COTELLE

05 63 24 21 32

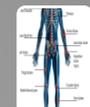
Dentiste



Josiane DELORD

05 63 67 93 69

Kinésithérapeutes-ostéopathes



Kinésithérapeutes-ostéopathes

Annie MAVEL - Gabriel BLASCO SOLER - Mercedes LORENZO FERNANDEZ

05 63 02 61 20

Ostéopathe -

Thomas GAVEAU

06 31 91 16 41

Praticienne Reiki



Karine RIZZO

06 33 60 44 37

Massage bien être



Chrystelle EYCHENNE

06 33 70 06 77

Equithérapie

Un accompagnement thérapeutique assisté par le cheval

Équithérapeute, éducatrice de jeunes enfants,

Géraldine ALOÏSI

06 88 69 31 36

Location-vente matériel médical



Quercy Médical -

Jean-Jacques TOURIOL

05 63 03 04 42

Optique



Vos lunettes à domicile

Laurence et Emmanuel BOILEAU

06 84 37 06 57

Loin de l'œil - Opticien de proximité

Benoit PERRIER

05 63 93 45 22

Automobile / moto



Garage automobile –
Dominique BOUSCAREN **05 63 24 29 47**

Vente automobile –
DEL RIO automobiles - Sandy DEL RIO **05 63 24 23 85**

Tôlerie Peinture - Location BTP –
Clément SALAT **05 63 67 81 39**

Aménagement de véhicules pour personnes à mobilité réduite –
LINAS CONCEPT Sébastien LINAS **05 63 23 00 75**

Agriculture et Espaces Verts

Travaux agricoles - Jacqueline SANTERRE **05 63 67 88 00**

Ent CELFRUIT - Patrice PRINCEN **07 81 73 34 06**

Mécanique agricole - Didier BALTHASAR **06 80 14 21 88**

Elagueur - Alexandre DOBIGNY **06 62 59 04 82**

Entretien et création parcs et jardins "les Vignes de Castello"
Pierre TUFFAL **06 75 52 30 55**



Bâtiment : Aménagement intérieur Maçon Peintre plâtrier



Aménagement et décoration d'intérieur peintures sol et placo - CLASS DECO
Michel GARCIA **06 33 40 03 49**

Aménagement d'intérieur BTv
Pascal BUISINE **05 63 93 51 56**

Tapissier décorateur - Claire de REDON **06 23 09 33 20**

Placo-plâtre, isolation, traitement des joints, menuiserie - SARL MENPLAK maîtrise d'œuvre (Les Domaines René Eugène)
Jérôme DUILHE **06 82 72 67 03**

Maçon Artisan P&L Construction
Cyril PECHARMAN **06 88 11 32 92**

Jointeur Placo-plâtre - Jean-Philippe PAUL **06 81 96 46 28**

Jointeur Placo-plâtre - Robert PLESSIS **05 63 67 84 71**

Placo-peinture - GET DECO - Gé THAO **06 21 66 00 06**

Peintre - Didier PECHARMAN **05 63 67 92 73**

Peinture, décoration, vitrerie, papiers peints, revêtements sols, parquets flottants, ravalements de façades - Eurl Laurent MAZAS **06 14 69 66 93**

Station service



SARL DELMAS carburants **05 63 31 05 06**

Contrôle technique



EURL CTEM - Mustafa ABOURI **05 63 26 59 72**

Transport



Technik "Transport / Messagerie / Express / Course / Déménagement"
Laurent DELCASSE **06 08 00 81 37**

Sécurité



Alarme - A.S.D. - Clément BERNAT **07 51 64 01 72**

Stores et bâches



Vente bâches piscines et stores - Idéal Bâches
Julien MONRUFFET **05 63 68 04 29**

Terrassement / Projeteur



Terrassement - Entreprise PERCHE **05 63 30 97 23**

Terrassement voirie et assainissement –
Philippe GOMES **06 61 62 97 74**

Projeteur Indépendant : terrassement, réseau, plans divers -
Olivier PLESSIS **06 89 93 27 30**

Electricité - Plombier chauffagiste climatisation



Electricité générale - Eric FRANCES **06 20 43 46 66**

Electricité neuf et rénovation - EURL ISELEC –
Frédéric ISEPPI **06 11 72 42 16**

Electricité et télécommunications - EGMP –
Gabriel JAGER **06 18 36 18 32 / 05 63 31 78 61**

Plombier chauffagiste - Pierre MARIN **06 84 48 31 42**

Plombier climatisation - Jérémy BANZATO **06 26 54 58 19**

Menuiserie / Serrurier



Charpentier - André MERVANT **05 63 67 92 77**

Menuiserie Alu Pvc Bois - Jean-Luc MALY **05 63 67 92 08**

Métallier serrurier
Jean-Pierre TERRANCLE **05 63 67 84 85**

Le Multi Service by Georges FERLA **07 89 73 75 62**

HEBERGEMENTS



Chambres d'Hôtes du Roussillon

David FRESQUET

05 63 67 85 47



Gîte du Roussillon

David FRESQUET

05 63 67 85 47

Gîte

Jean-Jacques TOURIOL

06 11 18 22 23

SITES UTILES

www.saint-nauphary.com

www.tarn-et-garonne.pref.gouv.fr

www.ledepartement.fr

www.montauban.com

www.montauban-tourisme.com

www.tourisme-tarnetgaronne.fr

www.montm.fr (transports en commun)

www.sortir82.fr



CORRESPONDANTS PRESSE

La Dépêche : Mme Françoise **GOUIN**
☎ 06 50 55 50 54

Le Petit Journal : Mme Annie **CALAS**
☎ 06 78 99 95 09





VENTE DIRECTE À SAINT-NAUPHARY

VENTE ŒUFS ET PRODUITS FERMISERS

Tous les dimanches matin

sur la place du village

Jean-Paul PASCHETTA - 06 20 08 79 21



COLIS DE VIANDE BOVINE

NEE ET ELEVEE A SAINT-NAUPHARY

Christian BANROQUES - 06 87 44 33 24

VENTE A LA FERME

Pommes - Pur jus de Pomme
Jean BERTRAND - 05 63 67 84 60

Pommes - Pur jus de Pomme
Christophe PENDARIES - 06 82 30 45 50

Melons

Christian BANROQUES - 06 87 44 33 24



MARAICHAGE BIOLOGIQUE & LOCAL (nouveau sur Saint-Nauphary)

Livraison de Paniers : 15 € (Confection de paniers à partir de légumes de saison directement du producteur aux consommateurs ! Livraison comprise !)

Contactez le **06.70.88.17.55** (Clément FRESQUET)



VENTE DE PANIER DE LEGUMES BIO ET DE SAISON

à « La ferme à l'Envers »

BERNAL Katrina et TONNAIRE Guillaume Tél : 06 95 58 00 58



NUMEROS D'URGENCE



17 Urgence Police Gendarmerie

- Gendarmerie de Grisolles : 05 63 27 04 30
- Gendarmerie de Villebrumier : 05 63 25 00 00



ALLO Docteur

- 39 66



Sapeurs-Pompiers

- 18/112 (depuis un téléphone portable)



Samu

- 15/115 (depuis un téléphone portable)



Centre Anti-Poison (Hôpital PURPAN Toulouse)

- 05 61 77 74 47



Permanence des pharmacies

- 32 37 ou www.3237.fr



Personnes Agées Maltraitées

- 3977



Allo Enfance Maltraitée

- 119



Femmes battues

- 3919



Dépannage ENEDIS (ERDF)

- 09 72 67 50 82



Fuite d'eau, urgence, abonnement, résiliation, réclamation factures

- 05 61 80 09 02



Opposition carte de paiement volée

- 0 892 705 705



Opposition chèques volés

- 0 892 683 208



Alerte météorologique

- 05 67 22 95 00



**LE BULLETIN MUNICIPAL EST ELABORE SOUS LA RESPONSABILITE DU
MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL QUI SE RESERVENT
LE DROIT DE PUBLICATION**

